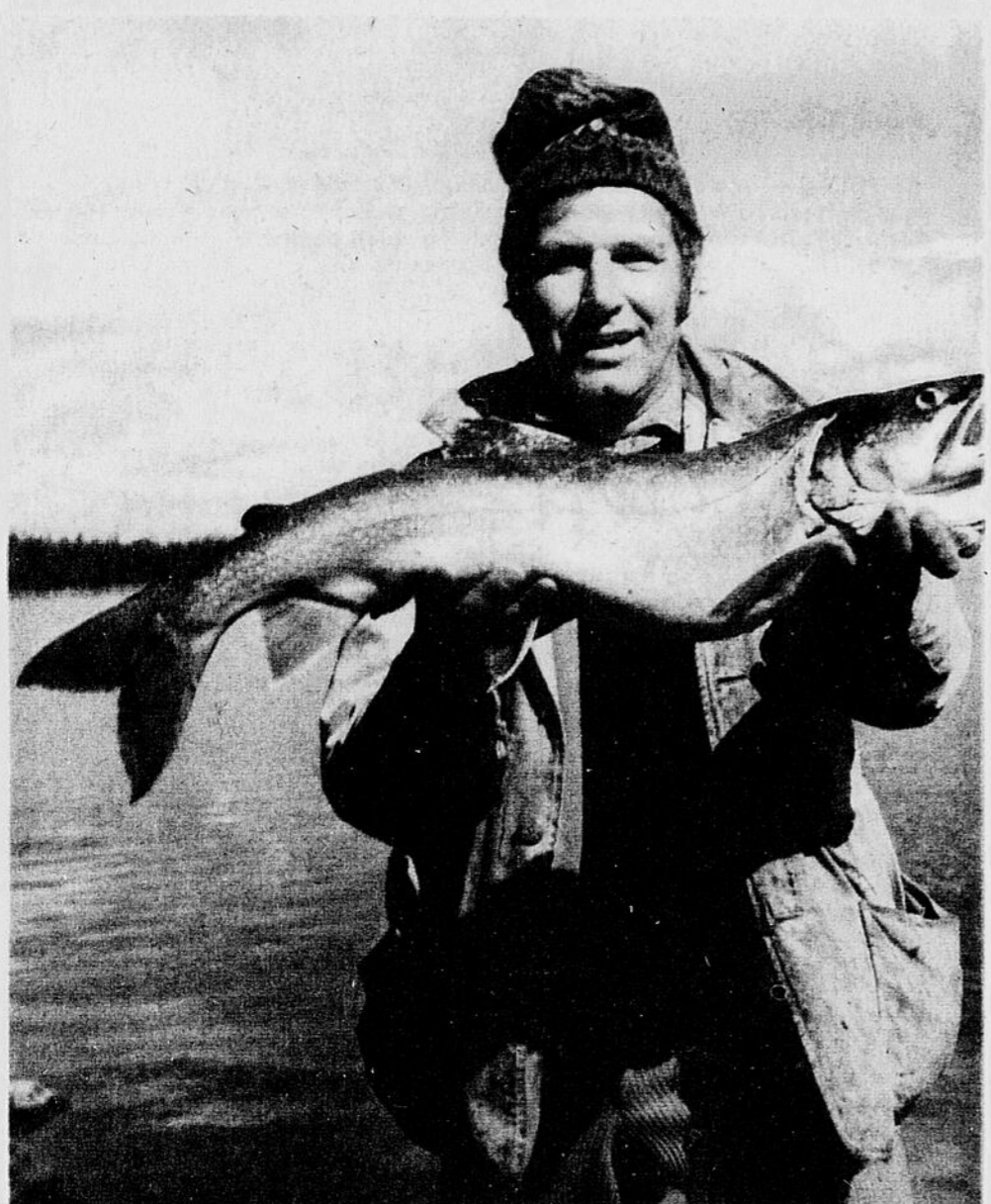


## Qui dit mieux!!!



C'est aujourd'hui l'ouverture d'une autre saison de pêche. Et pour vous en mettre plein les yeux, Rodrigue Bégin, pêcheur devant l'Éternel, vous présente cette magnifique truite grise (touladie) captée au grand lac Mistassini. Il s'agit d'une prise de neuf livres et 10 onces et comme tout bon pêcheur, Rodrigue ajoute qu'elle est tellement grosse qu'elle dépasse en longueur l'oeil de la caméra. Nous vous souhaitons d'être aussi chanceux... bonne pêche!

## Pas de démission

# Retraite du cabinet au Lac-à-l'Épaule

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Les membres du gouvernement péquiste du premier ministre René Lévesque se réuniront au Lac-à-l'Épaule, dans le parc des Laurentides, les 13, 14 et 15 mai prochain, pour faire le point sur les six premiers mois de leur administration et dégager leurs perspectives d'avenir.

Blagueur, détendu, M. Lévesque a annoncé lui-même cette nouvelle hier, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, après avoir commenté les rumeurs de démissions prochaines de trois de ses ministres, Mme Payette (Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières), Denis Lazure (Affaires sociales) et Jacques Couture (Travail).

Cela est complètement faux, a-t-il dit après avoir ironiquement laissé entendre que cela est « hautement prématuré ».

Après cinq mois, a déclaré le premier ministre, on est tous en rodage et en apprentissage.

M. Lévesque, qui a rappelé la mise en garde qu'il avait faite le 26 novembre, lors de la prestation de serments des membres de son gouvernement, a tout de même déclaré que certains de ses ministres sont à l'essai, mais il n'a pas écarté la possibilité d'un « brassage », auquel il pourrait songer au cours de l'été.

En réponse à une question des journalistes, M. Lévesque a même donné à entendre qu'à la suite de la réunion de mai au Lac-à-l'Épaule, il ne serait pas exclus qu'il

procède à certaines additions à son présent cabinet.

### Couture

Au sujet des critiques qui sont faites dans certains milieux à l'égard de son ministre du Travail, Jacques Couture, le chef du gouvernement a déclaré:

« Beaucoup de ces critiques sont injustes. Il est assez normal, a-t-il continué, qu'un ministre qui a été en première ligne dans un climat de tension, qui a été démoralisé et démantibulé, ait des problèmes. »

La réunion ministérielle du Lac-à-l'Épaule surviendra quelque 10 jours avant le sommet économique que le premier ministre a annoncé pour les 24, 25 et 26 mai au Manoir Richelieu dans le comté de Charlevoix.

Nous avions pensé le faire dès le 21 mai, a-t-il précisé, mais cela serait survenu avant les élections partielles fédérales.

### La charte de la langue

Le chef du gouvernement péquiste a annoncé que le projet de loi sur la langue sera déposé au cours de la semaine prochaine — probablement mardi — et que les travaux en commission parlementaire débuteraient dans un délai de deux à trois semaines.

Il a précisé que le cabinet en avait approuvé, mercredi, les grandes lignes et a

admis que le projet apportera certains amendements substantiels à la politique déjà exposée dans le Livre blanc du ministre d'État au Développement culturel, Camille Laurin, mais qu'il en respectera l'articulation et l'architecture.

M. Lévesque a expliqué que le gouvernement proposerait certains amendements à son projet après les travaux de la commission, si des propositions intéressantes lui étaient faites.

### Humilie

Cela m'humilie un peu d'avoir à légiférer sur la langue, a avoué le premier ministre, après avoir reconnu qu'aucune loi n'est parfaite.

Par ailleurs, M. Lévesque a annoncé que son gouvernement, dès la fin du printemps, étendra aux enfants âgés de 10 à 12 ans le droit aux soins dentaires gratuits.

Il a indiqué que le cabinet s'est livré, au cours de sa dernière réunion, à une réflexion législative sur une refonte des lois municipales dans le sens des orientations apportées par la loi 82, planifiant le développement financier à long terme de la ville de Montréal.

Enfin, le premier ministre a révélé que son conseil a approuvé le décret de la construction et que celui-ci, après avoir fait l'objet d'un avis dans La Gazette officielle sera examiné par une commission parlementaire.

## EN BREF



### Horner et les conservateurs

Dès son entrée aux Communes, le nouveau député libéral, Jack Horner, a essuyé les sarcasmes et un feu nourri de questions de la part de ses anciens collègues du Parti conservateur.

En page B 5

### Offensive zaïroise

Les forces conjointes zaïro-marocaines ont lancé, hier, une vaste offensive et mis en déroute les rebelles des secteurs de Mutshatsha et Kapanga.

En page B 11

## SPORTS

### Jugement

La Fédération de hockey sur glace du Québec suspend Germain Munger pour la balance de la saison.

en page B 1

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 9
— Bridge	B 10
— Cinéma	A 8
— Décès	B 11
— Finance	B 8
— Horoscope	B 11
— Mots croisés	B 11
— Mot mystère	B 11
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

## Expulsée des États-Unis?

# Margaret Trudeau se rend à Paris

PARIS (PC) — Mme Margaret Trudeau est arrivée jeudi soir à Paris pour une visite de trois jours en France, sur l'invitation de la compagnie française d'exploitation des sources d'eau minérale Perrier.

L'épouse du premier ministre du Canada doit visiter vendredi l'usine de mise en bouteilles de la compagnie, dans le midi, apprend-on de source informée.

L'invitation s'inscrit dans le cadre d'une campagne pour la promotion des ventes d'eau minérale gazeuse aux États-Unis, déclare-t-on.

Mme Trudeau s'est refusée à parler aux journalistes.

### «Illégale» aux USA?

Au moment où l'épouse du premier ministre arrivait dans la capitale française, à Washington, les milieux officiels américains faisaient savoir que Margaret Trudeau s'épargnera probablement des ennuis avec les services américains de l'immigration, si à l'avenir elle passait par l'intermédiaire d'une société canadienne pour faire de la photographie à la pige.

Les services de l'immigration ainsi que le département d'État estiment que l'épouse du premier ministre, qui a fait en mars dernier, à New York, un reportage photographique pour le compte de la revue People, pourrait faire en sorte que les firmes américaines lui versent ses honoraires par l'entremise d'une société canadienne.

Cela lui éviterait les démarches qu'elle devrait normalement faire pour obtenir des autorités américaines un permis de travail.

C'est comme «visiteur» que Mme Trudeau était alors entrée aux États-Unis, ce qui ne lui donnait pas le droit de faire le reportage en question. Cependant, cela ne l'empêchera pas à l'avenir d'être admise aux États-Unis et d'y obtenir un permis de travail, d'autant plus que l'on considère qu'elle a commis cette infraction par erreur

et en toute bonne foi, et non avec l'intention de déjouer la loi.

Les Canadiens qui n'ont pas un permis de résidence permanente aux États-Unis — permis que l'on peut des fois attendre deux ans — peuvent obtenir un permis temporaire de travail et de résidence.

### Délais variés

Le permis temporaire, dont la durée peut varier d'un jour à un an, selon la nature de l'activité, et qui peut éventuellement être renouvelé, exige souvent des candidats travaillant aux États-Unis un certificat attestant qu'il n'a pas été possible de trouver un citoyen américain pour faire le travail en question.

Par contre, une personne rémunérée par une société canadienne pour un travail occasionnel aux États-Unis, peut se faire admettre sur un visa combiné de tourisme et d'affaires.

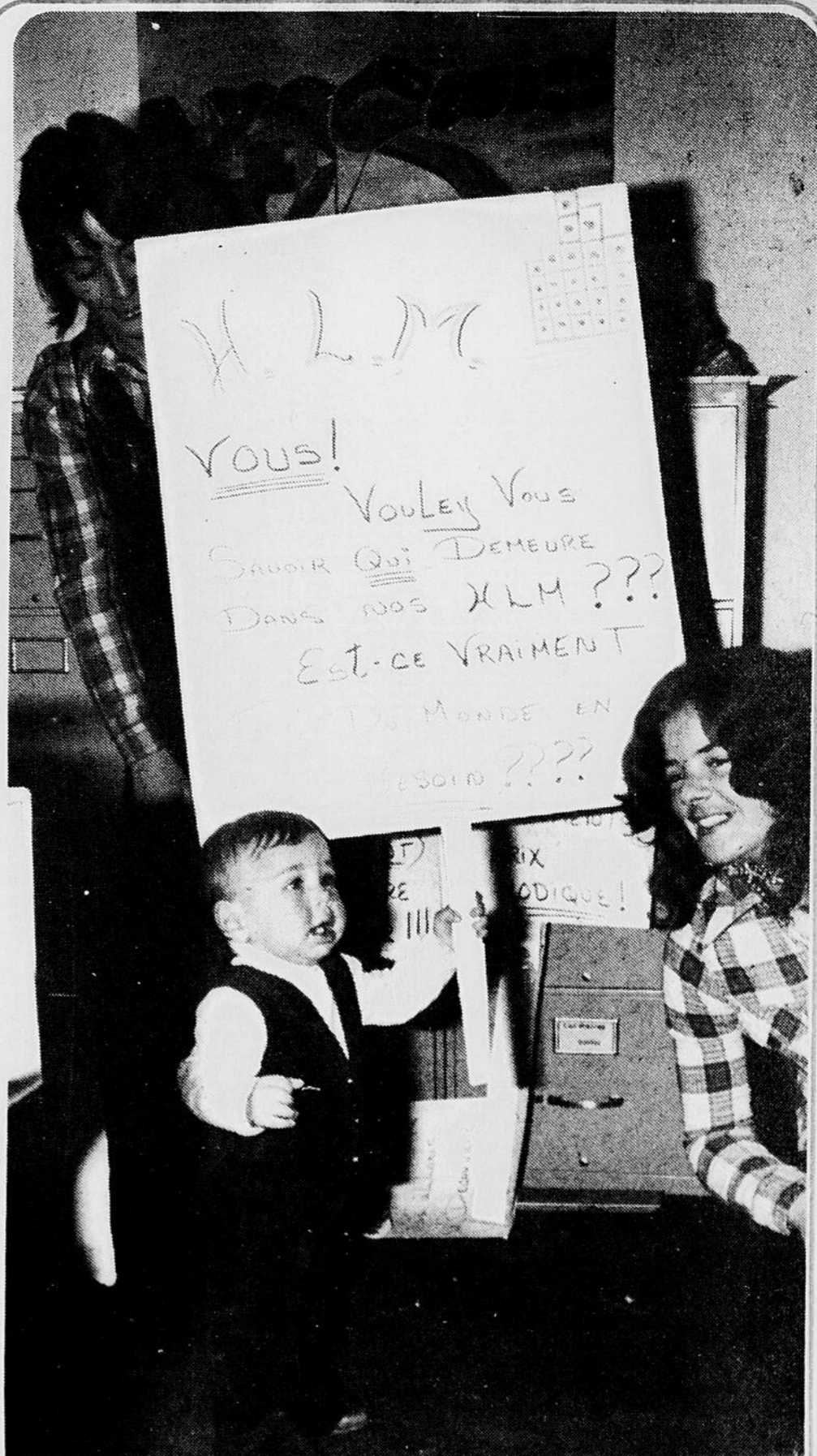
Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de prouver qu'il n'existe pas aux États-Unis un citoyen américain capable de faire ce travail. Il existe également un visa spécial pour les représentants d'organisations étrangères de presse.

La plupart des Canadiens ignorent les lois américaines de l'immigration, étant donné qu'ils n'ont besoin ni de visa ni de passeport pour une visite ou un séjour temporaire.

Quoi qu'il en soit, les Canadiens posent en général peu de problèmes aux services américains de l'immigration. Sur un total de 875.975 étrangers arrêtés aux États-Unis, en 1976, pour situation illégale, seuls 7.655 étaient des Canadiens.

La plupart de ces derniers ont quitté les États-Unis volontairement une fois arrêtés. La seule pénalité qu'ils encourent c'est la déportation, et dans ce cas ils auraient, par la suite, des difficultés à revenir aux États-Unis.

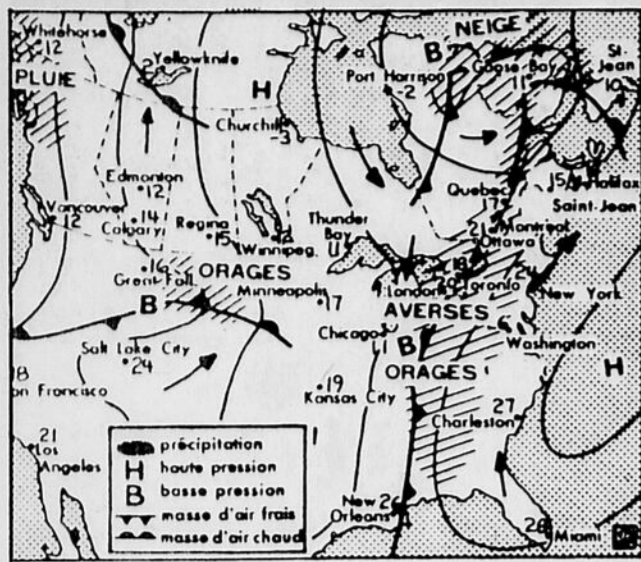
Les employeurs américains ne sont pas passibles de pénalités pour l'embauche d'étrangers en situation illégale.



QUI EN PROFITE? Les contestataires ont mis en doute la pertinence du choix de certaines familles qui habitent actuellement les logements de l'OMH. Lire en page A 3.

(Photo Léonard Arseneau)

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions météorologiques émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour samedi.

**Abitibi, Chibougamau et Pontiac-Témiscamingue:** averses suivies d'un dégagement en fin de journée. Vents modérés. Maximum près de 8, sauf près de 12 dans la région de Pontiac-Témiscamingue. Samedi: ensoleillé.

**Haute-Mauricie et Lac-Saint-Jean:** averses et risque d'orages en matinée. Vents devenant modérés. Maximum près de 13. Samedi: ensoleillé et moins chaud.

**Laurentides, Montréal, Outaouais:** averses et risques d'orages. Maximum près de 18. Samedi: ensoleillé et moins chaud.

**Québec, Trois-Rivières et Rimouski:** averses et risques d'orages. Maximum près de 17. Samedi: ensoleillé et moins chaud.

**Sept-Îles, Gaspésie et Baie-Comeau:** averses et risque d'orages en fin de journée. Maximum près de 13. Samedi: dégagement et plus frais.

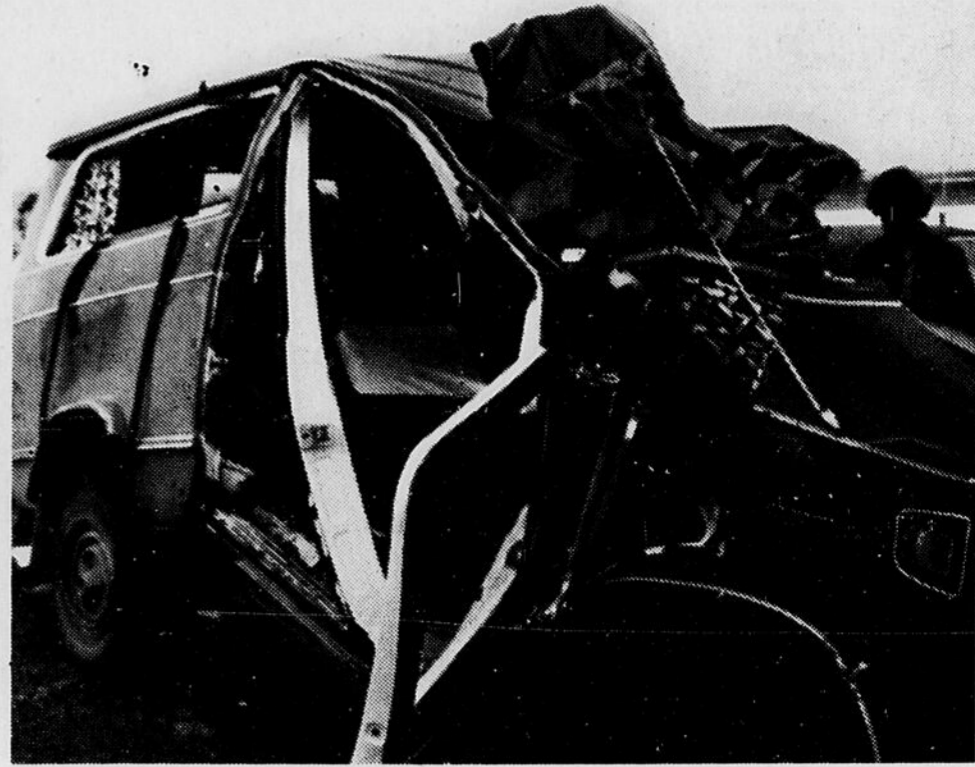
## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC)** — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	5	15
Victoria	3	13
Edmonton	-9	11
Calgary	-9	11
Yellowknife	-13	-1
Saskatoon	-5	13
Regina	-4	12
Winnipeg	-1	14
Churchill	-4	0
Sudbury	11	20
Toronto	12	22
Ottawa	14	25
Montréal	12	26
Québec	6	23
Fredericton	3	25
Saint-Jean, N.-B.	3	13
Moncton	4	24
Halifax	3	19
Charlottetown	4	19
Saint-Jean, T.-N.	-1	10
Chicago	15	21
Detroit	13	27
Boston	12	28
New York	8	24
Washington	13	27
Atlanta	15	23
Jacksonville	19	27
Tampa	20	31
Miami	24	27
Orlando	20	29
Nouv.-Orléans	19	27
Oklahoma City	11	15
St. Louis	15	22
Kansas City	12	14
Denver	1	16
Los Angeles	12	23
San Francisco	6	16
Acapulco	22	31
Barbades	25	28
Bermudes	16	20
La Havane	22	28
Kingston	24	31
Montego Bay	25	32



**FARDIER** — C'est ce farrier dans lequel avaient pris place deux personnes qui a été entraîné dans un violent accident de la route, qui a fait cinq morts dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la route 169, entre Saint-Jérôme et Hébertville. Le lourd farrier contenait des caisses de pommes.



**TOMBEAU** — Une camionnette est devenue le tombeau de cinq personnes, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le rang Caron, plus précisément la route 169 qui relie Hébertville à Saint-Jérôme. La camionnette aurait dérapé sur une longueur de 190 pieds, causant la mort de ses quatre occupants.

# Cinq personnes perdent la vie dans une collision frontale

par Guy Bergeron

**HEBERTVILLE** — La région Saguenay-Lac-Saint-Jean a connu sa pire tragédie de la route, depuis 1977, au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Cinq personnes ont perdu la vie dans une violente collision survenue sur la route 169, entre Hébertville et Saint-Jérôme, lorsqu'un farrier et une camionnette se sont heurtés de front.

Les victimes sont: les deux conducteurs, M. Pierre Laques, âgé de 20 ans, du 40, rue Yamaska, à Farnham; Jean-Eudes Beaulieu, âgé de 33 ans, du 90, des Pins, à Jonquières.

Les autres victimes sont des passagers de la camionnette de M. Beaulieu. Il s'agit de MM. Michel Coulombe, âgé de 28 ans, du 22, rue Cabot, à Kenogami, Gilles Leblanc, âgé de 19 ans, du 199, rue King-Georges, Jonquière et Serge Roy, âgé de 23 ans, du 305, de la Fabrique, appartement 2, à Jonquière.

L'accident est survenu vers 23h45 lorsqu'un camion cinq tonnes, rempli de caisses de pommes, conduit par M. Laques et propriété de M. Walter Roy Inc. de Farnham, est venu en collision avec la camionnette Chevy Van de M. Beaulieu.

siers, à Farnham, s'en est tiré avec des blessures, dans ce violent accident.

Les deux véhicules se sont heurtés de front et la violence fut inouïe puisque les camions ont été défaits.

### Courbe dangereuse

Selon les renseignements obtenus de la Sûreté du Québec, ce n'est pas la première fois que des accidents surviennent à cet endroit, puisqu'il s'agit d'une courbe extrêmement dangereuse, située à l'intersection de la route 169, donnant vers la gauche, à Hébertville et l'autre vers

Saint-Jérôme, soit en passant par le rang Caron.

Il y a quelques mois, un autobus scolaire avait eu un accident à cet endroit et on y notait une victime, tandis que les accidents sont nombreux, sans pour autant qu'il y ait toujours des victimes.

Ce sont les agents Denis Leblanc et Yves Bureau qui ont fait les constatations d'usage, en compagnie de l'agent Marcel Savoie, de la Sûreté du Québec, à Alma.

Jusqu'à maintenant, il a été impossible pour les policiers de déterminer ce qui s'est produit puisque M. Guertin était en piteux état, même si ses blessures n'entraîneront pas sa mort.

### Un blessé

Seul M. Paul Guertin, de la rue Desro-

## Le thermomètre établit un record

Par Guy Bergeron

**CHICOUTIMI** — Si le proverbe veut qu'en avril, on ne se découvre pas d'un fil, on pouvait tout de même se permettre un petit tantinet d'être au cours des derniers jours, puisque dans la journée de mercredi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean a établi un record lorsque le thermomètre a atteint 19,1 degrés Celsius, soit la plus haute marque pour un 20 avril.

En effet, le 20 avril 1966, le mercure atteignait 17,1 degrés Celsius et on criait déjà au record, mais le printemps hâtif de cette année surpasse cette marque de 1966.

Toutefois, hier, le thermomètre a atteint 18 degrés Celsius, mais cette fois, il ne s'agit pas d'un record, puisque le 21 avril 1966, le thermomètre atteignait 19,9 degrés Celsius.

Toutefois, la vague de chaleur qui s'était abattue sur New York, la semaine dernière est arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il s'agit que d'un record éphémère puisque dès aujourd'hui, les météorologues de la Base de Bagot-

ville prévoient de la pluie, des périodes nuageuses de même que du froid.

## Intimidation de jurés

**MONTREAL (PC)** — C'est hier qu'a débuté, sous la présidence du juge Reilly Watson, l'enquête préliminaire de deux personnes accusées d'avoir entravé le cours de la justice relativement au procès, l'an dernier, de 34 grevistes de la United Aircraft, aujourd'hui la Pratt and Whitney, de Longueuil.

Toutefois, une ordonnance de non-publicité, émise à la demande du procureur des accusés, empêche de dévoiler la procédure.

Richard Auclair et Louis-Marie Cloutier, ce dernier gerant au bureau d'affaires de la Fraternité des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FTQ), sont accusés d'avoir tenté d'intimider, par des appels téléphoniques, M. Marcel Pelletier, un des jurés appelés dans le procès des 34.



**CAISSE POPULAIRE STE-ANNE** — Encore une fois, un bandit solitaire a rafflé, hier soir, un montant de \$3,387 à la Caisse populaire Ste-Anne, dans le secteur nord de Chicoutimi. Peu après, on était obligé de fermer la caisse populaire, au moment où des dizaines de clients profitaient du beau temps pour aller régler leurs affaires.

## Un voleur solitaire fait mainbasse sur \$3,387

**CHICOUTIMI** — Un bandit solitaire, le visage recouvert d'une cagoule, armé d'un revolver, a rafflé un montant de \$3,387, hier soir, à la Caisse populaire Ste-Anne.

ont bon espoir de lui mettre la main dessus, au cours des prochaines heures.

Une équipe dirigée par le lieutenant Antoine Dallaire composée d'une dizaine de

policiers ont travaillé ferme toute la soirée et toute la nuit.

## Deux conseillers font l'objet d'une enquête

**CHICOUTIMI** — Selon des informations de sources sûres, le "Quotidien" a appris, hier qu'une enquête avait été ordonnée par le ministère de la Justice en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, pour déterminer la véracité d'un entrefilet, voulant que deux conseillers municipaux de Chicoutimi aient présumentement falsifié une facture dans un restaurant.

En effet, selon le détective Louis Hallé, il pourrait y avoir une certaine similitude entre cet individu et le même qui a perpétré, au mois de décembre dernier, un vol à la Banque Royale du Canada.

On se rappellera qu'à ce moment-là, à la Banque Royale du Canada, un montant de \$5,500 était volé et les policiers n'avaient jamais découvert l'identité du malfaiteur.

Hier soir, les policiers ont procédé à quelques arrestations de routine, mais ils ont tous été libérés.

En somme, le voleur travaille seul et les policiers

15 jours, deux conseillers municipaux, qui avaient mangé dans un restaurant, auraient ajouté le nom d'un troisième lorsqu'ils auraient constaté que la facture était trop élevée pour le repas de seulement deux.

Toutefois, ce potin ne serait pas resté lettre morte et il se pourrait fort bien qu'il y ait des rebondissement importants dans cette affaire qui apparaissait au début anodine.

## LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4880

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston FACHON

Directeur de la rédaction: Louis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 662-7829

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains

Abonnement et Service à domicile: 545-4864

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de poutre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne (qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuter) et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)

# LE 25 AVRIL J'ARRIVE

A LA SOURCE DE VOTRE DETENTE

CHUT.FM 96.7

André Morin L.L.L. C.R. AVOCAT

23 est, rue Racine, suite 202 Edifice Murdoch Chicoutimi — 549-7182

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE ASSURANCE COLLECTIVE

JEAN-CLAUDE GERVAIS

BUR.: 549-5161 RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

Selon une étude du CEC

# La présence d'une ville d'importance peut éviter à la région l'exode des spécialistes

par Laval Gagnon  
CHICOUTIMI — "Nous croyons que des politiques d'urbanisation et à remanier l'armature urbaine pourraient servir, dans une certaine mesure, à réduire

les disparités interrégionales de taux d'activité, de revenu moyen et peut-être aussi de croissance démographique (...)"

"Les régions qui réussissent à attirer une plus forte partie de leur population dans les grandes villes — surtout celles dont la population est inférieure à un million et demi d'âmes — devraient donc connaître une augmentation de la productivité et des revenus dans l'ensemble de leur territoire.

En plus, la présence d'une ville d'importance pourrait éviter à la région l'exode d'une main-d'œuvre très scolarisée, qu'on trouve en grande partie dans les services spécialisés, et ainsi permettre une augmentation du revenu régional moyen."

Voilà quelques-unes des conclusions auxquelles en arrive le Conseil économique du Canada, dans une étude qu'il vient de publier sur les disparités régionales, étude intitulée "Vivre ensemble" et qui propose notamment aux gouvernements provinciaux de prendre davantage l'initiative de leur propre développement.

Ainsi, dans le chapitre qu'il consacre à l'interaction possible entre le développement économique et l'armature urbaine, on en vient à la conclusion que dans le cas des régions-ressources ou de transformation, l'accroissement de l'urbanisation, et éventuellement l'augmentation de la taille des villes, peut contribuer au développement économique de la région.

Et ce, pour une bonne part par le biais "de l'accroissement rapide de la demande des services".

Cependant, le simple fait de concentrer la population n'aura pas nécessairement une influence sur les structures industrielle et professionnelle de la région.

remment une influence sur les structures industrielle et professionnelle de la région.

Pour qu'il y ait un effet générateur valable dans des régions-ressources ou de transformation primaire, comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean (l'étude étend la délimitation de la région à Sept-Îles et Baie-Comeau), "il faudrait en effet, note le Conseil économique, certaines modifications préalables à la structure des industries et des professions de la région, amenées notamment par une amélioration de la qualité de la main-d'œuvre, une augmentation du capital par travailleur ou LA PRISE SUR PLACE D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE DECISIONS EN MATIERE D'INVESTISSEMENT REGIONAL".

## Transformation

L'étude, tout en soulignant "que la structure industrielle d'une région représente un facteur important pour expliquer les caractéristiques d'un système urbain", précise toutefois que lorsque la région se spécialise dans l'exportation des matières premières, il peut être "utile de remplacer un grand nombre de petits centres urbains par quelques villes d'importance de taille intermédiaire dans l'espoir de modifier le niveau de revenu ou la croissance de l'emploi".

Toutefois, à la lumière d'autres informations que fournit le Conseil économique, il semble que les considérations qui précèdent ne s'appliquent pas totalement à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En effet, l'étude catégorise la région comme une région-ressources, en se basant sur les données re-

latives à l'emploi. "Une région où l'emploi dans le secteur primaire est à peu près égal à l'emploi dans le secteur manufacturier est alors considérée comme une région-ressources".

Or, ailleurs dans l'étude, le Conseil économique soutient que l'agglomération de Chicoutimi a connu "une expansion exceptionnelle à cause de son rôle de centre de transformation primaire", c'est-à-dire en raison de l'industrie de l'aluminium et des pâtes et papier.

## Les services

Par ailleurs, le conseil se penche assez longuement sur le rôle important que joue la localisation des services sur le développement d'une agglomération (hausse des revenus, augmentation de la taille de l'agglomération, etc).

Ainsi, la localisation d'un nombre croissant des services dans une agglomération engendre la venue d'autres services plus sophistiqués.

"La gamme complète des services spécialisés apparaît comme une condition nécessaire, sinon suffisante, pour faire d'une agglomération urbaine métropolitaine un pôle de développement", note-t-on, c'est-à-dire le lieu privilégié où les décisions influant sur le développement de toute une région peuvent être prises efficacement à l'aide d'une expertise variée et immédiatement accessible."

De plus, continue-t-on, "même s'il n'engendre peut-être pas de lui-même des innovations complètement originales ou s'il ne joue pas un rôle de leader dans l'adoption d'innovations venues d'ailleurs, il doit, un peu à la manière

d'un prisme, les adapter aux particularités physiques et sociales du territoire qu'il domine".

## Recommandations

A la fin de son rapport, le Conseil économique énumère d'autre part une série de recommandations, dont une bonne partie s'adresse aux gouvernements provinciaux. En voici quelques-unes:

— examiner les moyens d'améliorer la formation de ceux qui entrent sur le marché du travail et accroître à l'intention de ceux qui s'y trouvent déjà les possibilités de relever leur scolarité.

— étudier, en collaboration avec tous les agents économiques, les meilleurs moyens de trouver la meilleure technologie applicable dans chacune des industries.

— favoriser, plutôt que décourager, la tendance de la population à se déplacer des régions rurales vers les régions urbaines, et des petites localités vers des villes de taille moyenne, lorsque la stratégie de développement le permet.

— intensifier les consultations pour accroître les cours de sciences de la gestion offerts aux cadres et candidats éventuels.

— que le gouvernement provincial stimule la demande en accroissant le déficit budgétaire ou en diminuant l'excédent budgétaire en situation de plein emploi, selon le cas.

— que les mesures fiscales du gouvernement fédéral à des fins de stabilisation soient combinées pour que la proportion de la demande nationale allant aux régions à chômage élevé soit accrue.



OCCUPATION — Un groupe de citoyens à faibles revenus a occupé, pendant toute la journée d'hier, les bureaux de l'Office municipal d'habitation de Jonquière. Ces citoyens réclament des logements décentes pour eux et leurs familles.

A Jonquière

## Occupation de l'Office municipal d'habitation

par Claude Fortin

JONQUIÈRE — La pénurie de logements cause d'importants problèmes à Jonquière. Hier, un groupe de citoyens, assistés sociaux et de faibles revenus, ont voulu lancer un cri d'alarme, occupant, pendant la majeure partie de la journée, les bureaux de l'Office municipal d'habitation.

Leur geste leur a permis d'obtenir une entrevue avec les officiers de l'organisme d'administration des logements municipaux. Ils n'ont pas plus qu'auparavant l'assurance d'obtenir des logements convenables, mais ils ne lâchent pas prise.

Les manifestants ont un peu présenté leur geste comme une sorte d'amorce d'un mouvement de pression qui doit conduire à l'obtention, pour les Jonquiquois qui en ont besoin, de logements de l'OMH.

Hier matin, le "Comité de sensibilisation au manque

de logements à prix modiques", formé pour la circonstance, allait jusqu'à réclamer une enquête publique sur l'administration des logements de l'Office municipal d'habitation de Jonquière. La rencontre de l'après-midi avec les administrateurs de l'organisme a semblé satisfaire quelques-uns de ces questions.

Les représentants de l'OMH ont indiqué, en substance, aux contestataires, qu'ils attribuaient des logements en fonction de critères bien précis, basés essentiellement sur le revenu et le volume de la famille. Le groupe a aussi appris que le financement de projets de construction de nouveaux HLM relevait de la volonté de la SHQ, et non de l'OMH.

Cette accalmie de fin de journée n'apas pour autant apporté de solution au problème des sans-logis (ou presque), de Jonquière. L'OMH y administre 486

HLM, dont 150 abritent des personnes retraitées. Tout près de 400 familles, qui répondent aux critères d'admissibilité, attendent encore leur tour d'obtenir un logement.

Bon nombre de familles de ce groupe habitent littéralement des taudis. On n'en connaît pas le nombre exact, pas plus que la limite qui pourrait exister entre ce qu'on pourrait appeler un logement décent et un taudis. Cependant, les contestataires d'hier, qui étaient peut-être sept ou huit familles, déclaraient tous loger dans des taudis et qu'il s'agissait là d'un important problème, à Jonquière.

Le groupe a l'intention de demander une rencontre publique avec les députés du comté et les administrateurs de la ville, dès la semaine prochaine. Ces citoyens veulent ainsi poursuivre leurs pressions en vue d'obtenir la construction de nouveaux HLM, à Jonquière.

Il veut également obtenir certains éclaircissements, notamment au sujet des 115 logements à loyers modiques qui avaient été acceptés pour la ville de Jonquière, et dont on ne connaît plus maintenant très bien l'avenir.

Le groupe estime par ailleurs que l'actuelle pénurie de logements incite certains propriétaires d'édifices à logements à profiter de la situation en haussant indûment le prix de ces appartements.

La voix presque éteinte d'avoir trop longtemps expliqué la situation, le porte-parole du groupe, Mme Georgette Bourgeois, a déclaré: "On ne demande pas une cité olympique au grand Jonquière, mais des habitations saines pour les gens à faibles revenus."

"Il existe une Société protectrice des animaux. Peut-être pourrait-il y avoir une Société protectrice des humains", devait-elle ajouter un peu plus tard, plus ou moins ironiquement.

De son côté, le président de l'Office municipal d'habitation, M. Benoit Labbé a indiqué que l'OMH était d'accord avec toutes les revendications du groupe.

Ce que les contestataires n'ont pas tellement prisé, jusqu'ici, c'est que chaque instance qu'ils ont approchée, a relancé la balle à un autre palier administratif. C'est notamment cette situation qu'ils ont l'intention de faire cesser, en prenant dès maintenant le taureau par les cornes.

L'ingénieur Gilles Rinfret a confirmé la chose

## Etudes environnementales à l'autoroute Alma-La Baie

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Deux firmes d'ingénieurs de la région travaillent, depuis maintenant cinq mois, à la réalisation d'études dites environnementales relatives à la concrétisation de la future route Alma-La Baie.

Ces firmes sont Lemieux, Morin, Bourdages & Associés, qui sruent le terrain qui doit supporter le tronçon Alma-Jonquière, et Tremblay, Rinfret, Tremblay & Associés, qui étudie le secteur géographique de la route compris entre Jonquière et La Baie.

L'ingénieur Gilles Rinfret a confirmé la chose

hier, indiquant que l'entreprise dont il fait partie avait même dû engager deux géographes spécialement en vue de la réalisation de ce travail.

Il s'agit, en substance, de voir si aucune contingence écologique majeure ne viendrait en conflit avec la réalisation de la future autoroute.

La firme doit remettre l'étude au gouvernement dans le courant de l'automne prochain.

M. Rinfret a expliqué que depuis deux ans le

service de Protection de l'environnement du Québec demandait de telles études écologiques avant la réalisation d'un projet de nouvelle route.

Il y aurait une dizaine d'études comme celle-ci actuellement en cours au Québec.

## Autoroute 70

En début de semaine, le journaliste Damien Gagnon, du Soleil, rapportait que le ministre Lucien Lessard avait annoncé, à Rimouski, que l'accord sur les axes rou-

tiers prioritaires pourrait être bientôt signé et rendu public dès la fin du mois d'avril.

Selon le Soleil, le ministre aurait parlé de l'inclusion de la route 70 dans cette entente. Il s'agit là du nom numérique de la future autoroute Alma-La Baie.

Au bureau du ministre Lucien Lessard, cependant, on a nié les propos selon lesquels l'entente serait imminente, affirmant que le ministre n'avait pas donné de date.



**N** Me CAROL VACHON  
NOTAIRE  
Conseiller juridique  
443 est, rue Racine — Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: 549-9718

**GAGNON ET MONETTE**  
avocats  
marc gagnon avocat PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI  
robert monette avocat TEL.: 545-1888

*Invitation spéciale*

Je vous invite à venir nous rencontrer chaque fois que vous désirez des informations pour l'achat d'une automobile neuve ou usagée.

**FORD**  
**MERCURY**  
**BOULEVARD AUTO**  
ALMA, — P.Q.

GERANT DES VENTES

M. BOUCHARD représentant  
J.-C. BRISSON représentant  
YVAN THIVIERGE représentant  
ALDÉE CÔTE représentant  
ANDRÉ FRADETTE représentant

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## On doit commencer à épurer les eaux du lac Saint-Jean

Aujourd'hui encore, on entend souvent dire que l'eau est à ce point abondante au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'il est impossible d'en manquer. Les quantités d'eau douce sont en effet considérables et il n'existe certainement pas de danger de sécheresse à court terme!

Mais là n'est pas la question. Il s'agit plutôt de savoir si cette eau est propre à la consommation. Tout porte à croire, malheureusement, que l'eau potable, celle qui n'est pas contaminée par l'homme et ses débris, devient de jour en jour plus rare. Le cas de la municipalité de Chambord, par exemple, démontre que la présence de lacs et de rivières sur un territoire ne garantit pas pour autant un approvisionnement permanent d'eau de qualité.

Chambord est l'une de ces municipalités littéralement entourées d'eau. Son territoire est d'abord baigné par le lac Saint-Jean, un réservoir naturel, dont la capacité a toutefois été augmentée de façon appréciable, afin de permettre une production constante d'énergie et par conséquent, l'industrialisation de la région. Évidemment, la municipalité de Chambord ne puise pas son eau dans ce grand lac. Ce village, comme d'ailleurs toutes les autres agglomérations riveraines, déversent plutôt leurs égouts, sans aucun traitement primaire, dans le lac Saint-Jean.

Le lac Saint-Jean, il n'est peut-être plus nécessaire de le rappeler, est donc devenu un vaste dépotitoir liquide, un bassin de sédimentation dont la dégradation continue de s'accroître. Dans ces conditions, il est fort surprenant de constater que les plages publiques et privées étaient encore populaires l'année dernière, que le nombre de chalets s'accaparent les plus beaux emplacements est loin d'être en régression, et que la Traversée internationale sera à nouveau présentée en août prochain. Tout aussi étonnante est la survie de la ouananiche, cette espèce de saumon dont la réputation n'a plus de frontières, que l'on dit pourtant très fragile aux modifications de son environnement.

Pourtant, la région n'a pas ménagé ses efforts pour favoriser l'extinction de la ouananiche, en tolérant l'aggravation de la pollution des eaux du lac Saint-Jean et de ses tributaires, au fil des années. Heureusement pour Chambord, qui s'affiche encore en tant que "royaume de la ouananiche", la pêche se continue et les sportifs ne reviennent pas bredouilles, paraît-il. Les

gens qui ne se soucient pas du tout de la conservation de la faune et de la préservation des autres ressources, diront sans doute, à la lumière de ces renseignements, que les nouvelles générations de ouananiches constituent la preuve tangible que le degré de pollution aquatique n'a pas atteint un point alarmant.

Mais si les eaux-vannes de Chambord continuent à faire leur part pour endommager le lac Saint-Jean, d'autres agents polluants se chargent pour leur part d'empoisonner l'eau de consommation de cette municipalité. En fait, le réseau d'aqueduc de Chambord prend sa source dans l'un des lacs se trouvant sur le territoire municipal. L'eau de ce lac contient des éléments indésirables ou nocifs entre cinq et six mois par année, quand la température est chaude, particulièrement. Les consommateurs de Chambord n'ont pas le choix: pour ne pas s'exposer aux maladies, ils doivent faire bouillir l'eau "potable" entre deux saisons froides. D'autres communautés de la région connaissent cette situation. Tant et si bien qu'un jour prochain, privilégiées seront les populations qui pourront se flatter de boire de l'eau non bouillie dans la région, si on ne déclare pas immédiatement une guerre à finir contre la destruction de l'environnement naturel.

Récemment, les dirigeants de Larterrière ont avisé leurs voisins, les citoyens de Chicoutimi et de Jonquières surtout, des dangers grandissants de pollution du sol et de l'eau, engendrés par l'enfouissement sanitaire des ordures ménagères au Saguenay. Lac-à-la-Croix, une autre municipalité agricole de la région, est disposée à faire sa part pour traiter ses eaux usées qui prennent la direction du lac Saint-Jean, mais elle a besoin d'une contribution gouvernementale.

L'étude exhaustive qui déterminera le taux exact de pollution du lac Saint-Jean, de la rivière Saguenay et des autres cours d'eau, telle que préconisée par M. Gaston Perron, le président du Conseil régional de développement (CRD), est devenue urgente. Elle marquera le début de l'assainissement du milieu, une corvée longue et coûteuse, mais qui s'impose depuis trop longtemps déjà.

Gabriel BERBERI

HORNER PASSE AUX LIBÉRAUX

ON APPELE ÇA CLARKER LA PORTE



## PAROLE AUX LECTEURS

### Le chômage vient d'abord d'Ottawa

La situation économique de la région n'est certainement pas rose. Nous en sommes ainsi après 16 années d'un régime libéral fédéral à Ottawa et d'un régime libéral provincial un peu moins long.

Aussi, je suis toujours étonné d'entendre le ministre fédéral Marcel Lessard, lui-même député depuis une dizaine d'années, qui en est encore à la période du verbiage et qui ne semble pas avoir autre chose à faire que de se promener d'une tribune à une autre, pour nous dire qu'il a des projets! Pourquoi n'a-t-il pas encore trouvé le temps d'en réaliser au moins

quelques-unes? Mystère et boule de gomme...

Cependant, si on essaie de le comprendre, du moins à son dernier passage à la tribune de la presse à Chicoutimi, il semblerait que ça pourrait dépendre d'un manque de collaboration du gouvernement du Québec. Et il nous avertit même qu'il pourrait se fâcher... Vous savez, ça fait à peine un peu plus de quatre mois que le Parti québécois est au pouvoir à Québec et il est tellement fort, qu'il paralyse le gouvernement fédéral, qui est là, lui, depuis 16 ans. Il faut absolument dénoncer ça, s'il ne réussit pas à dépêtrer le nouveau

responsable du MEER qui est tout mêlé dans son impuissance.

Mais pour revenir au sérieux, disons que la vérité, dans tout cela, c'est que le régime fédéral est un régime de fou. Avec nos taxes, Ottawa n'a jamais su faire mieux que d'essayer de nous faire chanter. Ils ont toujours de grands projets, mais c'est toujours conditionné à ce que les provinces en paient 50 p.c. ou autre chose du genre, et à ce qu'elles se conforment sans mot dire aux dictats du grand frère. Et c'est toujours à prendre ou à laisser. Maudites ententes fédérales - provinciales, combien en a-t-on entendu

parler (je dis bien "parler", parce qu'on a peu fait) depuis 20 ans? Et où sommes-nous?

C'est pour cela que nous répondrons "oui" au prochain référendum sur l'indépendance du Québec. Pour être maîtres chez nous et pouvoir utiliser le produit de nos taxes, selon nos besoins, sans nous faire violence et pour faire cesser ces chicanes avec les maîtres d'Ottawa qui se croient toujours plus fins que les autres et qui sont justement ceux-là même qui nous ont conduit au record du chômage.

Geo.-Henri Fortin, Alma.

Le 15 avril 1977.

### Ils veulent tout le crédit de l'oeuvre

M. Laurent Tremblay, journaliste, "Le Quotidien", Chicoutimi.

Bien cher Monsieur,

Vous nous permettez, Monsieur, d'apporter certaines corrections qui s'imposent, quant à votre article, paru dans le journal "Le Quotidien", en date du 28 mars 1977 et relatif au nouveau temple Saint-Cyrille de Normandin; article dont nous joignons la photographie et dans lequel il est fait mention, que l'artiste sculpteur de l'église, serait aussi "celui qui a veillé à l'aspect artistique de son ensemble".

Il est très important, ici, M. Tremblay, au nom de l'architecture, de mentionner qu'aucun autre que nous n'est intervenu d'une manière quelconque dans ce cas, et en particulier. La

fabrique n'a jamais eu à engager qui que ce soit en l'occurrence: le raffinement, la subtilité et la beauté du lieu ne proviennent et ne découlent, en effet et en tout point, que de l'architecture elle-même.

Notre étude d'architectes est la seule et l'unique responsable de tout l'aspect artistique que l'on retrouve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment concerné; et ce, à partir du moindre détail, jusqu'aux éléments les plus élaborés et compliqués: en passant par la qualité, les formes et les couleurs de tous lesdits éléments, seule notre équipe a travaillé à créer l'équilibre de tout cet ensemble. Il est bien entendu et évident, que la fabrique a engagé, sous nos propres instances, des artistes sculpteurs et céramistes,

pour la réalisation d'oeuvres bien particulières; mais encore fallait-il que leur travail vienne, de façon parfaite, s'intégrer et s'insérer à une architecture déjà existante; il fallait que leurs travaux viennent s'harmoniser à une architecture déjà clairement exprimée et clairement définie au préalable par nous-mêmes.

Nous tenons absolument, Monsieur, à être les seuls responsables de nos travaux et ce, dans ce qu'ils ont de bon, surtout, comme dans ce qu'ils pourraient avoir de moins bon aussi. Et après l'acceptation du bâtiment par nous-mêmes, après la remise de celui-ci aux clients et pendant les cinq prochaines années à venir en particulier, nous tenons ferme à n'être pas responsables des erreurs

que d'autres pourraient se permettre de faire à même nos travaux.

Il nous faut, vous en conviendrez, envoyer une copie des présentes à l'Ordre des Architectes de la province; car l'on pourrait facilement comprendre, dans le public, que nous nous sommes fort mal acquittés de notre travail d'architectes, nous blâmant de l'avoir confié à d'autres dont ce n'est pas tout à fait le domaine et encore bien moins la responsabilité.

Dupuis et Mathieu, architectes, Almas Mathieu, A.D.B.A., 4189, avenue Northcliffe, Montréal 260.

Le 19 avril 1977.

NDLR: Il faut préciser que M. Laurent Tremblay est journaliste correspondant du Quotidien, à Dolbeau.

## OPINION DES AUTRES

### On pratique l'austérité

Le nouveau gouvernement du Québec semble avoir suivi un cours accéléré en économie pratique. Il en est résulté que plusieurs de ses promesses aux Québécois, au cours de la campagne électorale de 1976, ont été rangées sur les tablettes.

Le Parti Québécois ne peut pas être blâmé pour le fouillis économique hérité des libéraux. Il peut cependant être blâmé pour aggraver la situation...

La mesure la plus louable du budget du ministre des Finances Jacques Parizeau est la réduction du déficit de la province de presque \$300 millions...

Le Québec a appris récemment la bonne nouvelle que sa cote de crédit à Wall Street demeurerait intacte. Mais la Securities and Exchange Commission américaine a demandé au Québec d'être moins discret dans ses prochains emprunts aux États-Unis.

La SEC (qui fera la même chose avec les autres provinces) réclame plus de détails sur l'échéancier du remboursement des dettes et sur les relations entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral et leurs sociétés de la Couronne (comme l'Hydro-Québec).

Dans ce contexte, les tentatives du gouvernement québécois pour réduire la dépendance des emprunts étrangers ont du bon sens.

"The Ottawa Citizen".

### Ils visent la liberté

Il ne faut pas traiter à la légère la question de l'indépendance du Québec. Surtout pas quand une personne absolument apolitique comme le général J. A. Dextraze, chef de l'état-major de la Défense, sent le besoin de réclamer la loyauté de ses soldats.

Le général Dextraze a reconnu que la loyauté des 5.000 militaires cantonnés au Québec était partagée. En dépit des serments d'allégeance, de la discipline et du fait que l'armée soit leur source de revenus, plusieurs ont voté pour le Parti Québécois aux élections de novembre — et pas seulement parce qu'ils recherchaient un meilleur choix que le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa.

La tournée du général Dextraze servira peut-être à réunifier les forces sous son commandement. Mais elle doit en même temps nous éveiller à la réalité que le problème n'est pas uniquement économique.

Dans une armée où la sécurité d'emploi est acquise et le salaire généreux et normalisé, l'excuse habituelle des hommes politiques fédéraux pour expliquer l'appui de Canadiens français à l'indépendance politique n'est pas valable. Dans les bases militaires, le chômage est inconnu et les chances d'avancement pour les francophones n'ont jamais été meilleures.

Une seule chose est certaine: si le Québec veut se séparer, le gouvernement fédéral ferait mieux de ne pas compter uniquement sur les

Forces armées pour empêcher l'éclatement du pays.

"The Brandon Sun".

### On assainit les finances

Ce qu'il y a de bon dans le pseudo-aphorisme qui a attiré l'attention sur le premier discours du budget du ministre québécois des Finances, Jacques Parizeau, est son accommodement. "Le chemin de l'indépendance, a-t-il dit, a besoin de finances saines". Ou, selon une autre version, "passe par des finances saines"...

La tendance des séparatistes québécois de tout voir dans un contexte d'indépendance pourra peut-être leur attirer de sérieux ennuis un jour. Mais en attendant, les Québécois et tous les autres Canadiens doivent se féliciter de constater que M. Parizeau est sur le chemin des finances saines, quelle qu'en soit la raison...

Ce dont le Québec a plus besoin, c'est la responsabilité fiscale dont n'a pas fait preuve l'ancien gouvernement. M. Parizeau et ses collègues du cabinet ont reconnu avec justesse qu'une telle responsabilité était actuellement nécessaire pour elle-même et pour le prochain défi de convaincre une industrie financière conservatrice que le gouvernement péquiste représentait un bon risque financier. L'industrie devrait être impressionnée, mais elle réservera sûrement son jugement jusqu'à ce que les prévisions budgétaires se mesurent à l'expérience de l'année qui commence.

"The Ottawa Journal", le 14 avril.

### On craint les "invités révolutionnaires" de l'UQAC

M. Eugène Noël, ptre, Directeur du Service de la pastorale, UQAC de Chicoutimi.

Mon cher abbé,

En réponse à l'aimable invitation que vous me faites de "ne pas parler à travers mon chapeau", je me permettrai quelques mises au point.

La première: Tous ceux qui me connaissent vous diront que je ne porte pas de chapeau, ni casquette. J'ajouterais que cela remonte aux jours où le soldat Lebrun faisait pleurer "les p'tites mères" avec sa guitare et ses chansons, ceci dit... passons aux choses sérieuses.

La deuxième: Je ne parle pas au nom de l'Eglise catholique; est-ce que j'en serais autorisé? Non! Je parle en mon nom, je ne parle même pas au nom de ceux qui pourraient partager mon point de vue. Pour être plus précis, puisque vous semblez avare de renseignements, "je parle comme un membre du Ccrps Mystique du Christ"... tout simplement.

La troisième: Mon article ne mentionne pas les professeurs

de théologie de l'UQAC. Lorsque j'écris (excusez si je me répète): "Pourquoi permettre à des anarchistes, à des révoltés, à des SYNDICALISTES REVOLUTIONNAIRES de prêcher la révolution dans les murs de l'UQAC? Ils (les révolutionnaires) cherchent à corrompre ceux que VOUS avez pour mission de former."

Je ne crois pas que ces lignes mettent en doute l'intégrité des professeurs de théologie, d'autant plus, que cela regarde l'autorité diocésaine. Et, si je ne considérais pas comme très valable, l'enseignement théologique que vous dispensez, pourquoi alors, me battrais-je pour garder la faculté de théologie?

Mais, ce que je n'accepte pas, ce sont ces invités révolutionnaires qui viennent semer l'IVRAIE dans la VIGNE du Seigneur.

Il n'est pas de "VOTRE RESSORT", dites-vous, de décider de la restructuration du département des sciences religieuses. Mais, dites-nous si vous êtes en parfait accord avec la déclaration du Conseil presbytéral du diocèse de Chicoutimi?

Quand à savoir si mon article publié dans LE QUOTIDIEN, induit l'opinion dans l'erreur?... il me faudrait une condamnation de personnes encore plus hautes en autorité que vous, pour m'en convaincre. Personnellement... je ne crois pas pouvoir être accusé et jugé, à la fois.

Si mon article ne vous a pas plu, je m'en excuse, soit dit en passant je ne l'aurais pas écrit avec l'intention de blesser qui que ce soit. Mes regrets, mais, j'ai rien à retrancher à ce que j'avais écrit.

Je ne crois pas avoir écrit "des faussetés" comme vous l'affirmez gratuitement.

"Mentez, mentez, il restera toujours quelque chose", a déjà dit un célèbre revolte. Loin de moi l'idée d'induire qui que ce soit dans l'erreur. Disons que je suis de ceux qui sont conscients que le danger les menace. Je suis de cette majorité silencieuse qui est demeurée ferme dans ses convictions. C'est pour demeurer toujours intégralement fidèle au magistère de l'Eglise, que je me déclare opposé à l'abolition du département des sciences religieuses à l'UQAC.

Maurice Bergeron, 1168, Mgr-Racine, Chicoutimi. Le 17 avril 1977.

**A NOS CORRESPONDANTS**

**Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.**

**Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.**

Pour l'exercice 1977-1978

# Dépenses moindres prévues à la CSRS

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Les prévisions budgétaires des dépenses de la CSRS Saguenay sont, pour l'année 1977-78, de \$31,440,174, ce qui représente une diminution de 1.3% par rapport au budget de 1976-77.

Lors d'une conférence de presse, le président de la CSRS, M. Victor Gagnon, a annoncé ces chiffres. Les prévisions des revenus ne sont cependant pas encore établies, car il manque encore des documents du ministère de l'Éducation.

Les dépenses inadmissibles diminuent également, passant de \$408,100 à \$329,359, soit une diminution de 0.22%. Ceci pourrait signifier une dimi-

nution du taux de la taxe foncière de l'ordre de \$0.02 du \$100 d'évaluation, mais seulement si les dépenses inadmissibles des commissions scolaires locales diminuent ou restent égales par rapport à ce qu'elles étaient cette année.

Pour résumer, on peut dire que, en 1977-78, à la CSRS, la clientèle diminuera de 5%, le budget total de 1.3%, et les dépenses inadmissibles, financées par les contribuables, de 0.22%.

Pour faire une comparaison, mentionnons qu'à la CSRS Lapointe, les prévisions sont les suivantes: diminution de clientèle, 4.1%; augmentation du budget total, 10%; diminution de l'inadmissible, 1.08%.

## Ce n'est pas à l'école que les jeunes apprennent à boire

CHICOUTIMI — "Si l'école n'est pas un lieu où les jeunes apprennent à boire, elle pourrait devenir un lieu où ils apprennent à ne pas consommer trop d'alcool." Telle est la conclusion dégagée par le président de la CSRS Saguenay, M. Victor Gagnon, d'un rapport réalisé à la demande des commissaires sur la consommation d'alcool par les élèves des écoles du territoire.

Ce rapport a été rendu public hier, et il en ressort qu'il y a effectivement un problème de consommation de boissons alcooliques chez les jeunes, mais que cette consommation ne se fait pas nécessaire-

ment à l'intérieur des écoles. Il s'agit là, selon le rapport, d'un problème de toute la société, dont les causes sont nombreuses: publicité, abondance des biens, pression de la vie moderne, relâchement des mœurs, changements dans la vie familiale, mythe sur l'alcool, désir de vaincre la timidité, règles du groupe.

Néanmoins, le comité estime que l'école pourrait faire des efforts supplémentaires afin de procurer aux jeunes une meilleure compréhension du phénomène de l'alcool, et de les inciter à modérer leur consommation de boissons alcooliques, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Dans cette optique, le comité recommande que le règlement relatif à l'usage des boissons alcooliques chez les étudiants (usage interdit dans l'école, avec possibilité d'expulsion) fasse l'objet d'une réglementation spécifique au niveau de chaque école. Il recommande également qu'une information explicite soit assurée auprès des parents et des étudiants dès le début de l'année, et qu'un rappel soit servi à la veille d'activités spéciales telles que journées sportives, fêtes à l'école, manifestations.

On demande également que l'école prenne les moyens pour exercer une surveillance discrète mais continue, et que toute consommation de boissons alcooliques soit défendue dans les écoles. "S'il y avait des rencontres sociales comportant usage de boissons alcooliques, elles devraient se tenir en dehors de l'horaire de l'étudiant et être approuvées par le principal de l'école."

On suggère également des moyens pour assurer une certaine prévention, comme une formation préventive insérée à l'intérieur des cours, avec matériel didactique adéquat, et collaboration avec le ministère des Affaires sociales pour organiser certaines activités.



M. VICTOR GAGNON, président de la CSR Saguenay explique au cours d'une conférence de presse, les prévisions de dépenses pour l'année 1977-78.

## LE TRAVAIL

### Price propose la reprise des négociations le lundi 9 mai

JONQUIÈRE — Les négociateurs d'Abitibi-Price ne se sont pas présentés à la rencontre fixée pour 14h00, hier, au motel Richelieu, de Jonquière, où elle avait convoqué les négociateurs des syndicats des usines de Kenogami et de Jonquière.

Quelques heures auparavant, la compagnie avait fait parvenir un télégramme faisant savoir que "suite à l'échec d'une rencontre tenue hier, (mercredi) avec le syndicat d'Alma dans le but de régler le problème de la grève illégale à cet endroit, elle a offert de reprendre les négociations à une table centrale, avec trois syndicats de Kenogami, de Jonquière et d'Alma, le lundi 9 mai, à 14h00 au motel Richelieu".

Les négociateurs des trois syndicats de Price s'étaient tout de même présentés à l'endroit convenu, hier après-midi, même si le syndicat d'Alma n'avait pas été invité.

"C'est par principe que nous nous sommes présentés, a dit le négociateur syndical Henri Vachon. C'était pour démontrer notre solidarité indéfectible."

M. Vachon a ajouté que leur présence était aussi pour signifier à la population le désir de la partie syndicale de négocier.

"Le 6 mai, a-t-il dit, ce sera soit la grève, soit le lock-out imposé par la compagnie.

Au lieu de négocier les usines fermées, la compagnie aurait pu démontrer qu'elle était désireuse de vouloir faire travailler son personnel, car il reste encore 15 jours où l'on pourrait s'asseoir et négocier de façon efficace.

Elle aura toutefois à répondre à la population de sa conduite."

Le négociateur-chef des syndicats de Price a ajouté que le député de Jonquière, M. Claude Vaillancourt avait offert ses services pour aider à avancer le dossier des négociations et que la partie syndicale en profiterait pour inviter le député de Jonquière à faire des pressions auprès du ministère du Travail pour forcer la compagnie à bouger.

"De toute façon, a conclu M. Henri Vachon, j'ai nettement l'impression que la date choisie par Abitibi-Price, (le 9 mai), pour la reprise des négociations à une table centrale, n'est pas fictive.

Elle a été choisie dans la perspective d'un règlement à Donnacona.

D'ailleurs, il n'y aurait rien de surprenant car la compagnie est suiveuse, non avant-gardiste."

### A N.-D.-du-Rosaire Gillies Brothers ferme son usine

par Gilles Paradis

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE — La compagnie Gillies Brothers, de Notre-Dame-du-Rosaire a fermé son usine, hier matin, et 30 travailleurs sont en lock-out.

M. Clément Dufour, conseiller syndical à la CSN a fait savoir, hier après-midi, que la compagnie Gillies Brothers, une filiale de la Consolidated-Bathurst, fermerait son usine mercredi soir.

Le contrat de travail des employés de la scierie de Notre-Dame-du-Rosaire est échu depuis le mois de mai 1976 et les négociations traînent en longueur depuis plus de six mois.

Le négociateur Clément Dufour s'est indigné sur la façon de procéder de la compagnie Gillies Brothers, qui dit-il, "a eu l'indécence de faire des offres aux syndicats par un affichage sur le tableau de la compagnie, au lieu de passer par la voie normale, soit la négociation".

M. Dufour a dit trouver cavalière la façon de procéder de la compagnie, "qui, dit-il, a bien mis en pratique la tactique nouvelle des employeurs".

Par contre, un conciliateur a été nommé par le ministère du Travail, dans ce dossier, mais il n'a fait aucune apparition à la table de négociation.

M. Clément Dufour a fait savoir qu'il tenterait d'avoir une rencontre, dès aujourd'hui avec le représentant de la compagnie, dans la région, M. Florient Pilote.

#### Légaré Meubles

La Fédération du commerce, affiliée à la CSN a fait savoir, hier, que les négociations pour le renouvellement du contrat de travail des 19 employés de Légaré Meubles, de Chicoutimi et d'Alma, s'annonçaient ardues.

Deux séances de négociation ont eu lieu cette semaine et les négocia-

teurs de la compagnie ont exprimé le désir de ne pas passer outre à la Loi anti-inflationniste. Les augmentations offertes sont de l'ordre de 6 pour cent tandis que les syndiqués, y compris les salaires et les bénéfices sociaux, exigent des augmentations variant de 22 à 24 pour cent.

Une assemblée des syndiqués, en fin de semaine, devrait déterminer si l'on fera appel à un conciliateur du ministère du Travail. Le contrat est échu depuis le 4 janvier 1977.

#### Eugène Allard Ltée

Par ailleurs, le conciliateur François Guerin viendra dans la région les 26 et 27 avril dans le but de réunir les parties dans les négociations opposant les 16 employés de Eugène Allard Ltée, de Jonquière, et le syndicat affilié à la CSN.

Selon le conseiller syndical Jean-Marie Quillet, les deux parties sont très éloignées dans les clauses salariales.

Le droit de grève, dans ces négociations, sera acquis le 2 mai.

#### Provigo Ltée

Les négociations pour le renouvellement du contrat de travail des 65 employés de Provigo, sur le boulevard Saint-Paul, à Chicoutimi, doivent débuter le 28 avril.

Le contrat de travail de ces employés est échu depuis le 1er avril.

#### Les 11 Caisses Pop

Les syndicats des 11 Caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean se réuniront en assemblée, le 9 mai, dans le but de préparer le renouvellement de la convention de travail et de donner un mandat précis à l'exécutif syndical.

Les quelque 100 employés des Caisses Pop verront leur présent contrat prendre fin le 1er juin prochain.

### Dernière heure

ALMA — La compagnie Abitibi-Price a fait de nouvelles propositions à la partie syndicale dans la rédaction du protocole de retour au travail et les syndicats de l'usine Price d'Alma doivent se prononcer cet après-midi, dans une assemblée convoquée à 15h00, à la salle Camaro, de St-Bruno.

C'est au cours d'un appel téléphonique, en fin d'après-midi, que la compagnie a fait une nouvelle proposition qui a-t-on pu savoir, n'indique pas le retrait des poursuites civiles à l'endroit du syndicat. On sait qu'à date, le montant de ces actions se chiffre à \$467,000 et qu'il n'est pas écarté de d'autres actions s'ajoutent.

Entre-temps, un conseil syndical a été convoqué pour ce matin à 9h00, à Alma.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Comparution pour assaut sur jeune fille

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — La sûreté municipale de Chicoutimi a fait comparaitre, hier après-midi, un jeune homme de Chicoutimi-Nord, l'accusant d'assaut sur une jeune fille.

Le ministère public a demandé un examen médical, d'autant plus que le jeune homme sera appelé à comparaitre devant le Commissaire aux incendies, étant témoin important dans un incendie criminel qui a ravagé le Pavillon de la paroisse Sainte-Anne, édifice qui logeait les oeuvres, tant sociales que charitables de la paroisse.

Les dommages à cet édifice sont de l'ordre de plus de \$60,000. Le jeune homme devra comparaitre aujourd'hui devant le juge André Gauthier, puisque le médecin de la prison devait faire rapport sur l'état du jeune homme de Chicoutimi-Nord.

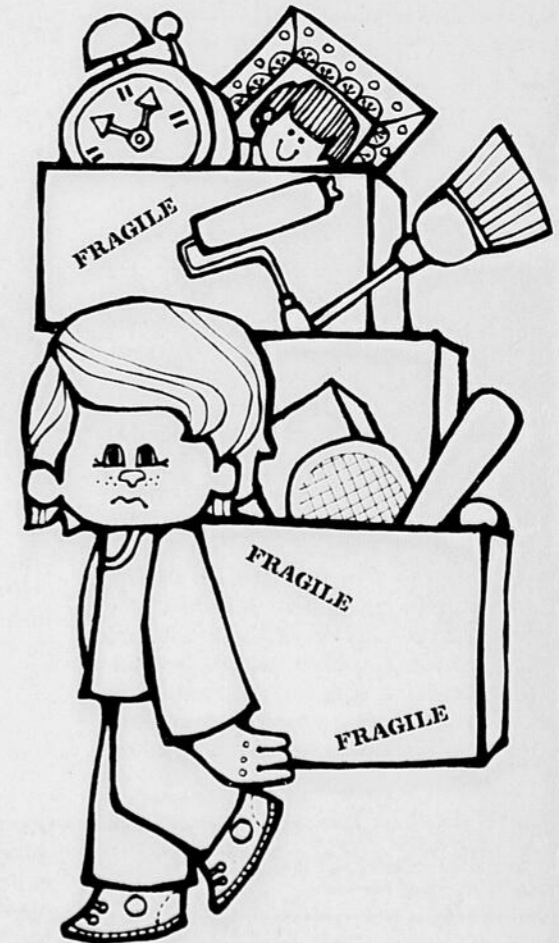
#### Objection à la liberté

Me Laurent Bouchard, procureur du ministère public, s'est objecté, hier matin, à la mise en liberté provisoire de Johnny Brisson de Jonquière, un individu accusé d'un vol à l'école Saint-Laurent, de même que de plusieurs vols dont un radio de \$250 dans une auto, vol de roues et vol de radio-cassettes.

Brisson a des dossiers judiciaires antérieurs. Le prévenu reviendra devant le tribunal aujourd'hui alors que la Couronne présentera sa preuve pour faire échec à la mise en liberté.

## La carte-réponse simplifie votre déménagement

Les mois de mai et juillet sont les deux périodes de l'année pendant lesquelles on déménage le plus. Il va sans dire que les préposés aux bureaux du Service de la clientèle mettent tout en œuvre pour donner suite aux innombrables avis de déménagement qu'ils reçoivent. Afin que nous puissions vous assurer entière satisfaction si vous déménagez, veuillez remplir la carte-réponse insérée avec votre facture d'électricité et nous la retourner le plus tôt possible.



C'est un moyen sûr et rapide de nous communiquer tous les renseignements relatifs à votre changement de domicile.

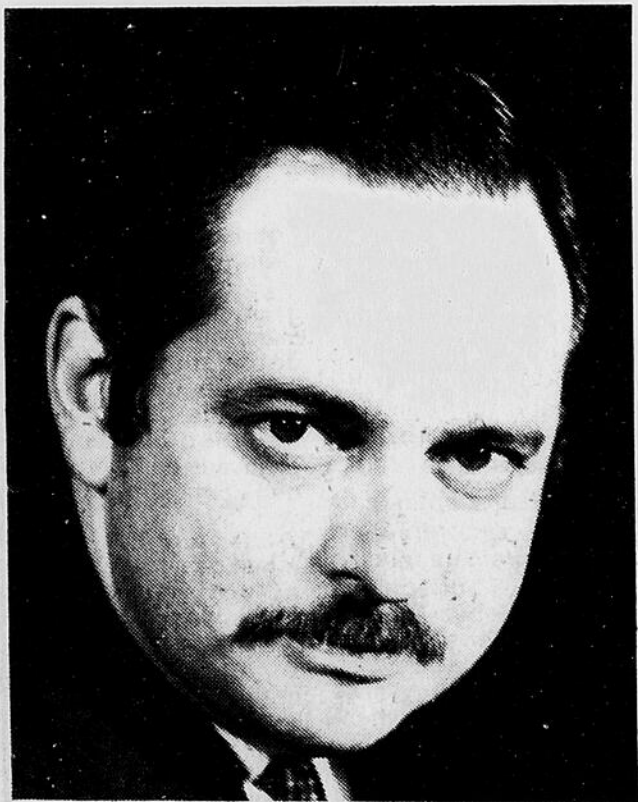


# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## LEVESQUE DANS LA REGION

Il est fort probable que le premier ministre du Québec, M. René Levesque, soit un des conférenciers au congrès du Mouvement national des Québécois qui se déroulera les 3, 4 et 5 juin, à l'école Lafontaine de Chicoutimi.



## JACQUES PARIZEAU A CHICOUTIMI

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, sera l'invité du Cercle de presse de Chicoutimi, le jeudi 28 avril, à 8h30, à l'Hôtel Chicoutimi. Le président du Cercle de presse, M. Réjean Gaudin, a fait savoir qu'il a pu en venir à une entente avec le chef du cabinet de M. Jacques Parizeau pour jeudi, ce qui annule ainsi la rencontre des journalistes de mercredi matin.

## LE CHOMAGE

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean entreprendra, dans son édition du mercredi 27 avril, la publication d'une chronique hebdomadaire sur l'assurance-chômage, où un spécialiste donnera toutes les informations touchant ce service et répondra à toutes les questions qui lui seront adressées par écrit. Nul doute que cette chronique sera appréciée par nos lecteurs qui, dans le passé, ont souventes fois formulé des plaintes pour ce service.

## MESSAGE D'INTERET PUBLIC

Le département de prévention d'incendie de Chicoutimi porte à l'attention des citoyens des secteurs de Chicoutimi, de Chicoutimi-Nord, de Rivière-du-Moulin et de la paroisse qu'il est interdit de faire des feux d'herbe ou de brousse; que, de plus, comme il est établi avec preuve à l'appui, qu'à certaines occasions, ces feux d'herbe ou de brousse peuvent avoir des conséquences graves, nous demandons aux gens de bien vouloir apporter leur collaboration en s'abstenant de faire la mise à feu, de ces genres de feux. On doit également tenir compte que les sorties de pompiers effectuées par la brigade d'incendie de la ville représentent des déboursés d'argent qui, en définitive, sont à la charge des contribuables de notre ville. Donc, il y a lieu de se souvenir que la ville de Chicoutimi possède une réglementation interdisant formellement de faire des feux d'herbe, de brousse ainsi que de cour, sous peine d'amende et des frais encourus pour ce genre de sortie de pompiers.

## RENDEZ-VOUS

### JONQUIERE

Jesus-Christ des Saints des derniers jours (Mormon).

### CHICOUTIMI

**Généalogie** — Un film et un discours à ce sujet, ce soir à 19h30, à l'école élémentaire Saguenay Valley (50, rue Jolue, paroisse Ste-Thérèse, Arvida). M. Leonidas Belanger, président de la Société historique du Saguenay, adressera la parole. Le film a été produit par l'Église de

**Partie de cartes** — Le comité social de la paroisse Christ-Roi organise une partie de cartes au profit de l'église. Elle aura lieu le dimanche 24 avril, à 20h00, au sous-sol de l'église. Il y aura de nombreux prix de présence.

## ROBERTO WILSON, ECRIVAIN

Les radiophiles de la région, surtout ceux de Roberval et de Chicoutimi, se souviendront certainement de Roberto Wilson, cet annonceur haïtien à la voix chaude qui animait certaines émissions à CHRL et à CJMT, durant les années 50. Eh bien, M. Wilson, qui a plusieurs cordes à son arc, lancera un livre, à l'occasion du 6e Salon international du livre de Québec, dont le directeur général est d'ailleurs un citoyen originaire de la région, M. Lorenzo Michard. Le titre du livre de M. Wilson est: "Le général Alexandre Dumas, soldat de la liberté". Ce volume sera également lancé à Paris, le 11 juin, sous les auspices de la Société des amis d'Alexandre Dumas, dont le président est M. Alain Decaux.

## HEUREUX GAGNANTS

Les noms des gagnants de la raffle qui a eu lieu lors de l'exposition d'artisanat, les 16 et 17 avril, de l'AFEAS Saint-Luc, Chicoutimi: Vincent Lachance, tapis de table; Mme Noëlla Maltais, tapis en osier; Mme Henriette Tremblay, de Chicoutimi, laise. Félicitations aux gagnants.

## FONDATION DU SEMINAIRE

Le conseil d'administration permanent de la Fondation pour les vocations au séminaire Marie-Reine-du-Clergé de Métabetchouan est formé de MM. Maurice Larouche, d'Hébertville, président; Francis Lemay, de l'Ascension; Michel Doré, de Métabetchouan; Mme Suzanne Sasseville, de Roberval; Dr Yvon Dubé, d'Alma; les abbés Patrick Trottier, d'Hébertville-Station; Yvan Tremblay, responsable de la pastorale à Larouche; Olivier Tremblay et Claude Legendre, du séminaire.

## VEILLEE SUR LA PASTORALE DU MARIAGE

Le mercredi soir, 27 avril, à 19h30, à l'église St-Paul, aura lieu une veillée sur la pastorale du mariage organisée par la Commission de liturgie de la zone de Chicoutimi. Il y sera question de la signification chrétienne de la célébration liturgique du mariage. On y fera aussi l'analyse d'un répertoire de chant pour ce sacrement. Sont invités les chanteurs, les organistes et les prêtres.

## DES GARDES FEMININS

Les Gardes paroissiales accepteront des membres féminins dans leur rang. Telle est la décision prise en fin de semaine dernière au cours d'un congrès spécial tenu à Lévis. "Nous avons régularisé une situation qui existait dans plusieurs régions depuis quelques années, a déclaré M. Claude Baron, président général des gardes, et nous croyons que cette acquisition sera un actif pour notre mouvement." Lors de ces assises à Lévis, les quelque 160 délégués, dont une cinquantaine de notre région, ont eu à se pencher également sur le programme définitif du prochain ralliement général, les 3, 4 et 5 juin, à Cornwall, en Ontario. Ils ont également discuté du prochain congrès à Matane, à l'automne. Par ailleurs, les gardes paroissiales organiseront des soirées d'information populaire qui traiteront du rôle d'évaluation municipale. Les gardes veulent démontrer par là l'intérêt qu'ils portent à leur milieu respectif.



## HOMME D'AFFAIRES

Au prochain souper du Rendez-vous de l'homme d'affaires, prévu pour le mardi 26 avril, à l'Hôtel Chicoutimi, le conférencier sera M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Ltée. On sait qu'il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister au souper-causerie.

## JEUNESSE-CANADA

Dans le cadre du programme "Jeunesse-Canada au travail", huit projets ont été acceptés dans le comté de Lapointe. Le premier projet: la problématique du logement à Jonquière, 6 emplois, pour le montant de \$13,104; le 2e projet: centre régional de documentation, 9 emplois, pour le montant de \$19,404; le 3e projet: animation des jeunes handicapés et inadaptés pour 15 emplois, pour le montant de \$23,043; le 4e projet: communication avec la nature, 12 emplois, pour le montant de \$24,504; le 5e projet: l'aménagement naturel 1977, 8 emplois, pour le montant de \$14,322; le 6e projet: dossier sur les plantes naturelles comestibles du Saguenay, 4 emplois, pour le montant de \$5,088; le 7e projet: études socio-économiques de notre milieu, 8 emplois, pour le montant de \$11,706; 8e projet: festival musical canadien de Jonquière, 4 emplois, pour un montant de \$8,604.



## NOUVEAU COMMERCE

Un nouveau marché d'alimentation Provigain a ouvert ses portes, hier matin, dans la région. Il est situé sur le boulevard Saint-François, à Jonquière, voisin du magasin Canadian Tire. Ce marché d'alimentation, d'une superficie de 30,000 pieds carrés, regroupe plusieurs services comme une poissonnerie, une charcuterie, une pâtisserie et autres. Sur la photo, deux membres du comité d'accueil, André et Daniel Lapointe, souhaitent la bienvenue à une cliente, Mme Roberge, qui est accompagnée de sa fille Josée.



## PUTT... PUTT... PUTT...

Quoi dire de plus. Il s'appelle Eric et intrigué depuis longtemps par cet instrument, il a réussi à s'en emparer en cachette... Mais difficile à cacher, ce tuba. On l'essaie quand même... putt... putt... putt... et le tour est joué.

## CANONISATION DE JEAN NEUMANN

Jean Neumann, rédemptoriste et évêque de Philadelphie, sera canonisé le 19 juin 1977. Il est né en Bohême en 1811. A la fin de ses études de théologie, il traversa aux Etats-Unis où Mgr Jean Dubois, évêque de New York, le reçut, l'ordonna prêtre et lui confia le soin spirituel des immigrants. En 1840, il rallie les rangs des Rédemptoristes et devient bientôt leur supérieur régional. Pie IX le nomma, en 1852, évêque de Philadelphie. Pendant huit ans il consacra toutes ses énergies à l'organisation de son diocèse. "Je ne dépasserai pas cinquante ans", avait-il dit. Il mourut subitement, à 49 ans, épuisé par la fatigue. Sa réputation de sainteté se répandit très vite. En 1886, sa cause fut introduite à Rome. Elle a franchi toutes les étapes qui aboutiront bientôt à la canonisation.

## NOUVEAU LASER

Une équipe de scientifiques de l'Université de Stanford a réalisé et expérimenté pour la première fois un laser utilisable sur une très large fréquence d'ondes et très puissant, a annoncé récemment à New York la Société de physique américaine (APS). Les chercheurs ont indiqué avoir obtenu une puissance de plusieurs kilowatts pour une longueur d'onde de 3.4 microns (3.4 millièmes de millimètre) dans l'infrarouge, alors que jusqu'à présent les lasers conventionnels ne possédaient qu'une puissance de quelques watts. Ce nouveau laser, dit à "électron libre" (free-electron), est unique en ce sens que son faisceau lumineux utilise directement des électrons libres au lieu de les tirer d'atomes et de molécules comme dans les lasers conventionnels, selon les physiciens qui l'ont mis au point. Le nouveau laser convertit d'autre part directement en radiation l'énergie cinétique des électrons, donnant une plus grande efficacité à ce laser, ont-ils ajouté. Ce nouvel instrument sera très utile dans le domaine de la séparation isotopique, de la fusion et de la défense, selon l'équipe de l'Université de Stanford.

## NIVEAU DU LAC

Voici les relevés du niveau du lac Saint-Jean au cours de la dernière semaine.

	1977	1976
Vendredi, 15 avril	3.80	6.79
Samedi 16 avril	3.77	6.74
Dimanche 17 avril	3.73	6.68
Lundi 18 avril	3.66	6.66
Mardi 19 avril	3.64	6.65
Mercredi 20 avril	3.65	6.64
Jeudi 21 avril	3.69	6.75

## NOUVELLE ROLLS POUR ELIZABETH

La reine Elizabeth II aime beaucoup les Rolls-Royce. Aussi l'Association britannique des constructeurs d'automobiles a-t-elle décidé de lui en offrir une autre, pour ses 25 ans de règne.

Il s'agit d'une conduite intérieure, d'un modèle dérivé de la Phantom IV, qui servira aux cérémonies officielles.

Prix: un peu plus de \$108,000. Le garage royal compte déjà quatre Rolls-Royce, dont la plus ancienne fut offerte comme cadeau de mariage à la reine, par la R.A.F., en 1950.

## ASSOCIATION DU CAMIONNAGE

Le président de l'Association du camionnage du Québec, M. Robert Goyette, sera de passage dans la région, le 9 mai, pour s'entretenir avec les camionneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il sera accompagné du vice-président exécutif, M. Camille Archambault, et des différents directeurs de l'association provinciale. Les principaux sujets à l'ordre du jour de cette rencontre, qui se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs de Chicoutimi, à compter de 18h00, seront le transport illégal, la location, le péage sur les autoroutes, la nouvelle manière d'immatriculer les véhicules et différents autres sujets d'intérêt public.

## VOTRE VISION

L'Ordre des optométristes du Québec, conscient de son rôle primordial d'information auprès du public, vient de publier 12 feuillets-dépliants, sous forme de deux séries: "VOTRE VISION" et "MYTHES ET REALITES".

La série "Mythes et Réalités" fait la part entre les faits scientifiques et les croyances populaires qui sont encore trop souvent entretenus pour tout ce qui concerne la vision. La série "Votre Vision" se veut un énoncé succinct sur divers aspects de la vision.

Votre optométriste est déjà en mesure de vous fournir les deux premiers.



## UN CIGARE DE MILLIONNAIRE...

Cet homme heureux exhibe sa fierté... le chef-d'oeuvre d'une carrière de recherches et de soins attentifs... le cigare qui porte son nom. C'est le Suisse Zino Davidoff et le cigare qu'il vient d'obtenir l'autorisation de vendre en France... à raison de 40F l'unité ou plus de \$8. "Avant d'allumer un cigare, explique-t-il (il en fume un par jour), prenez votre temps, touchez, sentez, respirez, imprégnez-vous de lui, de son odeur, de sa forme parfaite, de sa beauté, et vous serez heureux toute votre vie!"... On pourrait ajouter: quelle joie en effet de payer aussi cher pour attraper le cancer du poulmon, une crise cardiaque ou l'une des nombreuses maladies des voies respiratoires dont le tabac est le fabricant.

## VOS DROITS

### le bail

Parfois, des propriétaires promettent verbalement et sans témoin au moment de la signature du bail, d'effectuer certaines réparations au logement à louer mais oublient ces promesses par la suite.

Pour éviter ces situations, chaque fois que vous signez un bail et que vous désirez que des réparations comme sablage des planchers ou peinture soient effectuées, voici ce que vous devez faire:

- Faites inscrire ces détails à la fin du bail de même que la date à laquelle vous désirez que les travaux soient terminés;
- Faites signer le propriétaire;
- Et signez ensuite;

Ainsi, vous serez protégé. Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée "Les Droits du Locataire" en écrivant au:

Service de l'information,  
Commission des Services Juridiques,  
2 Complexe Desjardins,  
Tour de l'Est #1404  
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

**QUEBEC EN BREF**

**Raid policier**

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec a effectué mercredi un raid aux domiciles du maire et d'un conseiller municipal de Bois-des-Filiers, dans la banlieue nord de Montréal, en vue de mettre la main sur des documents relatifs à une affaire de paiements présumément illégaux par des entrepreneurs privés.

Parmi les documents saisis chez le maire Pierre Côté et le conseiller Guy Lachance figurent des résolutions, des comptes rendus des réunions du conseil, et tous les contrats ayant trait aux achats conclus par la municipalité au cours de la dernière année.

La police a précisé qu'elle enquêta au sujet de plaintes selon lesquelles des sociétés auraient été tenues de payer 10 pour cent en commissions à des représentants municipaux officiels pour les contrats obtenus.

Les enquêteurs ont ajouté que des versements illégaux ont été découverts lorsqu'un entrepreneur a refusé de payer un pot-de-vin.

Il aurait signalé l'affaire à la police après qu'un contrat ait été accordé à un de ses concurrents, ont-ils précisé.

Aucune accusation n'a été portée jusqu'à maintenant.

**Ascenseurs**

QUEBEC (PC) — La situation devrait redevenir normale d'ici la fin de la semaine dans tous les édifices de la région de Québec qui étaient privés de services d'ascenseurs par suite de la grève des mécaniciens.

C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un porte-parole de la firme Alpin-Otis.

Au complexe "G", sur la colline parlementaire, les 11 ascenseurs qui étaient tombés en panne durant la grève de deux mois ont tous été remis en opération dans les heures qui ont suivi le retour au travail des 70 mécaniciens locaux.

Ces derniers ont accepté, mercredi, la proposition du ministre du Travail, M. Jacques Couture, qui a offert de confier l'étude de leurs demandes à un comité spécial qui devra faire rapport d'ici le 1er juillet.

Quant aux 450 mécaniciens de la région de Montréal, ils se prononceront lundi prochain.

**Assurance moins dispendieuse**

QUEBEC (PC) — "Si le régime que nous proposons était en pratique cette année, il en coûterait 8 p.c. de moins aux Québécois que ce qu'il en coûte présentement", a affirmé jeudi Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Mme Payette a fait cette déclaration lors de l'étude en commission parlementaire du programme de l'assurance-automobile dans le cadre des crédits du ministère.

Mais cela ne signifie pas que les primes vont baisser en 1978, année où le régime sera vraisemblablement mis en vigueur.

"Je refuse pour l'instant à faire une déclaration partisane qui me permettrait de dire que les primes vont baisser, a poursuivi Mme Payette. Dans le document de travail, nous avons cependant mis en place tout ce qui est connu comme mesure pour permettre un contrôle des prix, pour nous assurer que le service rendu sera équivalent à la prime payée."

**Boycottage au CEGEP**

LA POCATIERE (PC) — Les étudiants et professeurs du CEGEP de La Pocatière ont décidé, mercredi, de boycotter la prochaine campagne de financement du Parti québécois dans cette région.

Ils entendent ainsi faire pression sur le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, pour faire débloquer le projet de construction d'un nouveau campus réclamé depuis près de cinq ans.

Puisque tout laisse croire que le gouvernement veut en faire une décision politique, allons-y d'une pression politique", ont affirmé plusieurs intervenants à l'assemblée qui réunissait plus de 600 étudiants, professeurs, cadres et employés de soutien du CEGEP.

Outre ce boycottage, l'assemblée a également décidé d'entreprendre un "lobbying" des bureaux du ministère de l'Éducation et de recourir éventuellement à un débrayage général si les autres moyens de pression ne donnent pas les résultats escomptés.

**Visite québécoise**

PARIS (AFP) — M. Denis Vaugeois, adjoint du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec ainsi que quatre parlementaires québécois, deux de la majorité et deux de l'opposition, sont arrivés jeudi à Paris.

Ils se rendront vendredi à Dijon, est de la France, afin de participer au congrès de l'Association France-Québec qui aura lieu dans cette ville samedi et dimanche. La délégation québécoise assistera également à l'inauguration du stand du Québec à la foire de Dijon.

M. Vaugeois, avant son départ à Dijon, doit se rendre jeudi après-midi à la Délégation générale du Québec à Paris. Aucun entretien avec des personnalités françaises n'est prévu au cours de son court séjour dans la capitale.

**Concordia approuve le Livre blanc**

MONTREAL (PC) — Le comité des directeurs de l'Université Concordia a fait part, mercredi, de son approbation des objectifs de prédominance du français contenus dans le Livre blanc du gouvernement péquiste tout en faisant une mise en garde contre certaines clauses "coercitives et discriminatoires".

Ainsi, le comité est d'accord pour que les enfants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais fréquentent l'école française mais s'oppose à ce que soient exclus de l'école anglaise ceux qui ne sont pas de famille anglophone ou qui n'ont pas de frère ou de sœur déjà inscrit au réseau scolaire anglais du Québec.

Cela semble constituer une discrimination inutile à l'encontre d'un nombre restreint de jeunes Québécois", soutient le comité qui ne voit d'ailleurs "pas de véritable nécessité à ce qu'on refuse la liberté de choix" de la langue d'enseignement aux enfants de Canadiens d'autres provinces ou d'immigrants anglophones".

**Ouellet**

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Affaires urbaines et organisateur électoral du Parti libéral au Québec, M. André Ouellet, a affirmé mercredi que les Canadiens ne devraient pas craindre d'utiliser le mot propagande en parlant du rôle que Radio-Canada doit jouer dans le débat sur la menace de sécession du Québec.

Accordant une interview sur les ondes de la société d'Etat, il a déclaré que "nous ne devons pas avoir peur des mots lorsqu'il s'agit de la survivance de notre pays". Rappelant que le mandat de Radio-Canada est de "contribuer au développement de l'unité nationale", le ministre a dit croire personnellement que "au moment du référendum, Radio-Canada ne devra pas se trouver à cheval sur la clôture, jouer le rôle impartial d'un organisme désireux de présenter les deux côtés de la médaille".

"Je ne prétends pas que Radio-Canada n'ait pas à présenter l'autre version. Je crois qu'il serait injuste de faire taire les indépendantistes et de leur refuser le droit de faire connaître leur opinion."

**Conseil des loisirs de Québec**

**La CEQ réclame l'intervention de Charron pour mettre fin au lock-out**

QUEBEC (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec réclame une intervention urgente du ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports dans le conflit de travail opposant le Conseil des loisirs de la région de Québec à ses 26 employés.

Ceux-ci, membres de la CEQ, sont sous le coup d'un lock-out depuis une semaine. Ils tentent d'obtenir une première convention collective.

Les négociations, qui durent depuis six mois, achoppent principalement sur la question des salaires. Alors que leur syndicat réclame la parité avec la fonction publique et parapublique, le Conseil des loisirs invoque son incapacité de payer et leur propose des traitements de 20 à 60 pour cent inférieurs à ceux versés par le gouvernement pour les mêmes catégories d'emploi, a fait savoir le président du syndicat, M. Jean-Paul Bedard, au cours d'une conférence de presse.

Cet argument est totalement fallacieux, a souligné pour sa part le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, puisque le budget de l'organisme frise le demi-million de dollars, que le conseil déménagera d'ici peu dans de nouveaux locaux deux fois plus spacieux et qu'il a récemment acquis une librairie en faillite.

Quant à M. Bedard, il attribue la détérioration de la situation à l'arrivée d'une nouvelle administration, dirigée par Robert Tremblay.

Alors que le Conseil des loisirs de la région de Québec était depuis 19 ans un organisme créatif et dynamique où les permanents étaient encouragés par une administration benevole intéressée au développement du loisir régional, les deux dernières années ont été ponctuées de remous intérieurs qui n'ont pas été sans affecter le rythme de croissance de l'organisme.

Le Conseil des loisirs est un organisme subventionné par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Il a notamment la charge d'organiser et de coordonner "les fêtes du printemps", une manifestation d'envergure dans la région de Québec, puisqu'elle comporte plus de 350 activités culturelles et de loisirs à laquelle participent quelque 150.000 personnes.

Cette manifestation, qui doit débuter dans une semaine, risque maintenant d'être compromise, selon M. Charbonneau.

Pareille menace, a ajouté M. Charbonneau, plane sur les finales régionales des Jeux du Québec dont l'organisation est confiée au Conseil des loisirs.

Le président de la CEQ a fait savoir qu'il rencontrera le ministre Claude Charron, mardi prochain, pour tenter de résoudre l'impasse dans les présentes négociations.



Denis de Belleval

**Deux importantes tâches confiées à de Belleval**

QUEBEC (PC) — Le conseil des ministres vient de confier deux importantes tâches au ministre de la Fonction publique et vice-président du Conseil du Trésor, Denis de Belleval, a-t-on annoncé hier au gouvernement.

Il a été nommé président d'un comité ministériel temporaire chargé d'orienter et de coordonner l'ensemble des travaux relatifs à la révision du cadre juridique des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic.

Le cabinet a aussi décrété que le Conseil du Trésor sera désormais chargé de diriger et de coordonner les politiques de personnel, notamment en matière de négociations collectives, dans les secteurs de la fonction pu-

blique, du parapublic, des Affaires sociales et de l'Éducation.

A titre de vice-président du Conseil du Trésor, M. de Belleval assumera la direction générale des travaux du conseil en ces matières.

Le Conseil du Trésor devra soumettre au cabinet les principes des politiques générales en matière de négociations collectives des employés dans ces secteurs.

**Autres membres**

Le comité qui s'occupera de la révision du cadre des négociations collectives comprendra, outre M. de Belleval, le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, celui des Affaires sociales Denis Lazure, du Travail et de la Main-d'Oeuvre Jacques Couture, le ministre d'État au Développement social Pierre Marois et le ministre d'État à la Réforme parlementaire Robert Burns.

Ce comité devra soumettre périodiquement des rapports et des recommandations au cabinet. Il a jusqu'au 1er janvier prochain pour terminer ses travaux.

On déterminera plus tard des modalités qui permettront aux partenaires du gouvernement en matière de négociations collectives, aussi bien du côté patronal que du côté syndical, d'être associés à la poursuite des travaux de ce comité.

**Ottawa est prêt à signer des ententes spéciales**

RIMOUSKI (PC) — M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, a déclaré mercredi à Rimouski que le gouvernement fédéral est disposé à signer avec le Québec des ententes spéciales pour le développement des régions où sévit un taux élevé de chômage.

Il a identifié ces régions comme étant celles de l'est du Québec, le Saguenay-Lac-St-Jean, le Nord-Ouest québécois et la Côte-Nord.

Invité à parler devant la Chambre de commerce de Rimouski, M. Lessard n'a pas manifesté de réticence à propos d'éventuels investissements fédéraux au Québec, contrairement à l'attitude qu'il avait affichée au lendemain du 15 novembre. Loin de là, il a plutôt laissé paraître un certain empressement pouvant laisser croire que le gouvernement du Parti québécois est réticent à l'égard de telles ententes de développement. Le ministre a toutefois précisé que les négociations se poursuivent avec le ministre d'État à l'Amenagement, M. Jacques Léonard.

Ces négociations portent sur l'aménagement des ententes sectorielles existantes, qui profitent peu actuellement aux régions "ressources" qui se caractérisent par un haut niveau de chômage. Les négociations ont aussi pour but d'étendre ces ententes à de nouveaux secteurs d'activités.

C'est avec l'expérience de l'entente fédérale-provinciale pour le développement de l'est du Québec, signée en 1968 et échue en 1976, que M. Lessard croit qu'il faut apporter une attention particulière aux régions ressources.

Bien que l'est du Québec ait profité, dans le cadre de cette entente, d'une somme de \$411 millions pour des programmes de développement, M. Lessard reconnaît que la région est encore largement défavorisée, avec son taux de chômage de plus de 22 pour cent. Ce qui, a-t-il dit, nécessite la poursuite des efforts spéciaux.

Malgré cela, M. Lessard exprime son accord avec les conclusions de la récente étude du Conseil économique du Canada, qui établit que le problème des disparités régionales revient d'abord aux provinces, mieux outillées pour le résoudre.

**La fin du patronage pour les "heures de bulldozer"**

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture du Québec, Jean Garon, a annoncé jeudi la fin du patronage dans l'octroi des travaux mécanisés, mieux connus sous le nom des "heures de bulldozer".

En vertu du nouveau système, les agriculteurs choisiront eux-mêmes les entrepreneurs qui pourront effectuer des travaux mécanisés de drainage et de nivellement sur leurs terres.

Jusqu'à maintenant, le choix des entrepreneurs était laissé à la discrétion du député du comté, ce qui signifiait que la machinerie d'un entrepreneur qui n'avait pas "voté du bon nord" aux dernières élections rouillait, inutilisée, souligne M. Garon dans un communiqué.

Ces travaux mécanisés, initiés en 1944, ont pour but de fournir une aide technique et financière aux producteurs agricoles désireux d'améliorer le potentiel de leurs fermes par l'exécution de travaux comme du nivellement, de l'égouttement, à l'aide de machinerie lourde.

Les travaux étaient surtout effectués à l'aide de "bulldozers", ce qui explique que les intéressés les ont ironiquement qualifiés "d'heures de bull".

On évalue à 800 millions d'heures la durée des

travaux mécanisés effectués sur les fermes du Québec depuis 1944, en vertu de ce plan, ce qui veut dire une moyenne de 300 heures par ferme.

En 1975, \$42.272.000 tirés du budget du ministère de l'Agriculture étaient consacrés à cette fin; pour 1976, la somme était portée à \$43.165.400.

**Mesures**

Outre le fait que désormais l'agriculteur seul choisira l'entrepreneur pour effectuer des travaux sur sa ferme, M. Garon a annoncé quelques mesures qui compléteront la réforme:

— seules les entreprises qualifiées pourront effectuer les travaux; un comité spécial formé de représentants du ministère et de gens de l'UPA accrédiitera les entreprises compétentes;

— tous les travaux effectués sur une ferme seront compilés, afin d'éviter la "répétition annuelle des mêmes travaux";

— L'assistance financière du ministère de l'agriculture, qui est de 50 pour cent du coût total des travaux, portera maintenant sur 60 heures de travaux par ferme. Le maximum était de 40 heures précédemment.

**Officiers et policiers syndiqués fréquemment atteints de maladie**

STE-FOY (PC) — M. Pierre Thomas, directeur du personnel de la ville de Ste-Foy, a déploré mercredi devant la Commission de police du Québec un taux d'absentéisme anormal constaté jusqu'à l'an dernier tant chez les policiers syndiqués que chez les officiers de la sûreté municipale.

Corroborant les chiffres préalablement cités par le capitaine à l'administration, M. Roger Routhier, M. Thomas a indiqué que les 12 officiers de l'état-major ont pris, durant la seule année 1975, un total de 516

jours de maladie, soit une moyenne de 43 jours par officier.

Du côté des policiers syndiqués, 82 des 89 agents attachés à la gendarmerie se sont absentes pour cause de maladie pendant 1.285 jours durant la même année, soit une moyenne de 15,7 jours par policier.

Chez les sergents, 152 jours de maladie ont ainsi été employés, pour une moyenne de 19 jours chacun.

Enfin, chez les 20 détectives du bureau des enquêtes, un total de 656 jours de

maladie ont été comptés, soit une moyenne de 32,8 jours par membre.

Pendant la même période, la moyenne des journées de maladie utilisées par les cadres de la ville de Ste-Foy était de 3,3 jours par employé.

Le directeur du personnel a toutefois tenu à préciser que les absences prolongées de trois officiers à cause d'interventions chirurgicales ont contribué à faire monter la moyenne des jours de maladie.

Par ailleurs, interrogé par le juge Ludovic Laperrrière, M. Thomas a refusé d'attribuer le taux anormal d'absentéisme chez les policiers syndiqués aux diverses mesures de pression utilisées par ceux-ci en 1975, année de renouvellement de leur convention collective.

Interrogé pour sa part sur la question des relations internes du service, le capitaine Roger Routhier a précisé que l'état-major se réunissait très rarement avant le début de la pré-enquête de la commission de police, en janvier 1976, mais que depuis cette date, des réunions ont lieu régulièrement.

Il a ajouté être au fait que "les relations entre la gendarmerie et le Bureau des enquêtes criminelles pourraient être meilleures".

Le capitaine Routhier a en outre affirmé qu'il connaissait l'existence du conflit de personnalité entre le directeur Lapointe et le détective John Tardif, considéré comme le leader du groupe des enquêteurs lors d'enquêtes criminelles d'importance.

"J'accepte ces répliques, car cet article n'a jamais prétendu être une description objective, pas plus qu'il n'était destiné à des lecteurs québécois."

Il a indiqué qu'il allait écrire un autre article, publié à Montréal, de façon à corriger ce qui est, selon lui, une mauvaise interprétation de ses vues.

**Scully voit le Québec de façon pessimiste**

MONTREAL (PC) — Le journaliste québécois Guy-Robert Scully, qui a donné une image pessimiste et morne du Québec dans un article diffusé par le service des nouvelles du Washington Post, a déclaré, jeudi, être "choqué et attristé" par les réactions négatives vigoureuses qu'a provoquées son article au Québec.

Le long article de Scully est paru dans l'édition de samedi du Montreal Star. Il décrivait le Québec comme "une petite communauté oubliée, culturellement frustrée, hyperactive et souffrant d'un sentiment d'insécurité".

L'article était tiré du texte d'un discours que Scully a prononcé le 30 mars dernier lors d'un symposium qui s'est tenu à Washington sur le Canada et le Québec.

Scully a rappelé qu'il avait été destiné à un auditoire américain de haut niveau et fait pour "les frapper au point qu'ils ne puissent éliminer les problèmes du Québec en les traitant de mineurs ou ordinaires".

Sa publication a déclenché la réaction de lecteurs de la presse française et anglaise qui ont estimé qu'il donnait un reflet déformé de la vie dans la province.

Le Devoir, dont Scully est en congé sans solde, a publié un éditorial, mardi, le critiquant pour avoir pré-

senté une "caricature sardonique, une vision grossièrement injuste" du Québec. Le Devoir n'endosse pas ce point de vue, a souligné l'éditorial signé par son rédacteur en chef, Michel Roy.

Des lettres et des articles contradictoires ont afflué également au Montreal Star.

"J'accepte ces répliques, car cet article n'a jamais prétendu être une description objective, pas plus qu'il n'était destiné à des lecteurs québécois."

Il a indiqué qu'il allait écrire un autre article, publié à Montréal, de façon à corriger ce qui est, selon lui, une mauvaise interprétation de ses vues.

EN STEREOPHONIE AINSI QU'EN HARMONIE

CHUT.FM 96.7

**LE 25 AVRIL J'ARRIVE**

# ARTS ET SPECTACLES

## Voyage au coeur du figuratif

### CKRS-TV

<b>VENDREDI, 22 AVRIL</b>	<b>SAMEDI, 23 AVRIL</b>
9.00 Information première	9.00 Demetan la petite grenouille
9.05 Histoires sans parole	9.30 Wickie
9.30 Les cent tours de Centour	10.00 Kit Carson
9.45 Les contes de la rive	10.30 John l'Intrepide
10.00 Tam-Tam	11.00 Les enfants du 47A
10.15 Virginie	11.30 Es-tu d'accord?
10.30 Conseil-express	12.00 Brigade spéciale
11.00 Les trouvailles de Clemence	13.00 Sportheque
11.30 Bagatelle	Volley-ball
11.45 Avis de décès et comptoir-express	14.00 Femme d'aujourd'hui
12.00 Information midi	15.00 Techno-flash
12.30 Les Coqueluches	<b>15.30 Cinéma-jeunesse:</b>
13.31 Téléjournal	"Barbara la belle à la longue natte"
13.36 Femme d'aujourd'hui	17.00 Nouvelles
14.31 Cinéma:	19.01 Lawrence Welk Show
"La couronne de fer"	<b>HORAIRE AVEC LES GRANDS FILMS</b>
16.00 Bobino	20.00 Les grands films
16.30 Sol et Gobelet	La valise
17.00 Daniel Boone	22.00 Terre et moisson
18.00 Au fil de l'actualité	<b>HORAIRE AVEC CINEMA</b>
18.15 Credit Social	20.00 Cinéma
18.30 Les plus beaux films:	A communiquer
"L'Indic"	22.00 A communiquer
20.31 Le pour et le contre	22.30 Téléjournal
<b>21.30 Scénario</b>	22.48 Nouvelles du sport
22.00 Vedettes en direct	23.00 Politique fédérale
22.30 Téléjournal national, international et provincial	23.09 Cinéma
<b>22.55 Nouvelles du sport et météo</b>	Hec Ramsey
23.05 Cinéma	le mystère de la rose jaune
"Le gang des otages"	00.30 Cine-nuit
00.30 Cine-nuit:	Esther et le roi
"Le voyage"	

### CJPM-TV

<b>VENDREDI, LE 22 AVRIL</b>	<b>SAMEDI, LE 23 AVRIL</b>
9.30 Fanfan Dédé	11.00 Tarzan
10.00 A la bonne heure	12.00 Supr' Car
11.15 A votre service	12.30 Famille Stone
11.45 A tous les échos	13.00 Jugements rendus
12.15 Les nouvelles du midi	13.30 Information voyages
12.30 Les Tannants	14.00 Samedi sports
13.30 Cinéma "Vertige"	14.30 Télé-revue
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Voyage au fond des mers
16.00 Famille Stone	16.00 Cinéma
16.30 Patof voyage	"Un coin de ciel bleu"
17.00 Pour tout le monde	18.00 Disco tourne
18.00 Parle parle, jase jase	19.00 Soirée canadienne
19.00 Studio six	20.00 Grands spectacles
19.30 Médecin d'aujourd'hui	"Terreur dans la vallée"
20.30 Nouveau talent	21.45 Arts et spectacles
21.00 Jose Todaro	22.00 Les protecteurs
21.30 Qu'en pense le Québec?	22.30 Les nouvelles TVA
22.00 La corne d'abondance	23.00 Dernière édition
22.15 Région 02	23.10 En fin de soirée
22.30 Les nouvelles TVA	"Gang du dimanche"
23.00 Dernière édition	
23.05 Météo	
23.10 En fin de soirée	
"Mot de passe: courage"	

### CBJET

<b>VENDREDI, 22 AVRIL 1977</b>	<b>SAMEDI, 23 AVRIL 1977</b>
9.00 The Friendly Giant	10.00 Sesame Street
9.15 Mon Ami	11.00 The White Stone
9.30 Quebec School Telecasts	11.30 Klahanie
10.00 Canadian School Telecasts	12.00 Brown Paper Bag
10.30 Mr. Dressup	12.30 Reach for the Top
11.00 Sesame Street	13.00 Parade
12.00 The Bob McLean Show	14.00 CBC Saturday Sports
12.55 CBC News	17.00 Space 1999
13.00 Mary Hartman	18.00 CBC Saturday Evening News
13.30 Coronation Street	18.30 Quebec Report — Response
14.00 All in the Family	19.00 Quebec Report — Decision
14.30 The Edge of Night	19.30 The Watson Report
15.00 Take Thirty	20.00 Happy Days
15.30 Celebrity Cooks	20.30 King of Kensington
16.00 It's your Choice	21.00 Mash
16.30 Nic'n Pic	21.30 Barney Miller
17.00 Gallery	22.00 The Carol Burnett Show
17.30 Room 222	23.00 The National
18.00 The City at Six	23.15 Provincial Affairs
19.00 The Bob Newhart Show	23.21 The City Tonight
19.30 That Maritime Feeling	23.37 Saturday Super Movies
20.00 Mary Tyler Moore	
20.30 Chico and the Man	
21.00 Ann Margaret: Rhinestone Cowgirl	
22.00 Police Story	
23.00 The National	
23.22 The City Tonight	
23.35 90 Minutes Live	
1.05 Ciné Six	
"The Crimson Canary"	

### SUR LE CÂBLE

#### TECS TV

**CANAL 13**

**VENDREDI, 22 AVRIL 1977**

8.00 Documentaire

9.00 Sobriété... un art de vivre (Reprise)

9.30 Cercle de presse

12.00 Contact

12.30 Impôt 76

17.30 Contact

18.00 Conseil d'ami

18.30 Toujours plus loin

19.00 Vision Canada

20.00 Documentaire

#### RADIO QUEBEC

**CANAL 8**

**VENDREDI, LE 22 AVRIL 1977**

13.00 L'âge de la parole - Do you speak english? Why not? (Reprise)

13.30 Le sens du progrès - Impact des médias

14.30 Le signe des temps - La nébuleuse du crabe

15.30 Le sens de la vie - Réflexion sur l'univers

16.30 A vrai dire - Tribune libre

18.30 Au coeur des mots - "Oeuil", "poulet", "coquille"

18.45 Autonomie - Vérifications périodiques

19.00 Un p'tit coup de coeur - Balle-au-mur

19.30 Déjà demain - Les physiciens: l'univers à pile ou face

20.00 Spécial vendredi-saint - De concert avec vous

21.30 Spécial vendredi-saint

### CJBR TV

<b>VENDREDI, LE 22 AVRIL 1977</b>	<b>SAMEDI, LE 23 AVRIL 1977</b>
9.15 Les Orléans	9.00 Demetan, la petite grenouille
9.30 Les 100 tours de Centour	9.30 Wickie
9.45 En mouvement	10.00 Miha la boule
10.00 Clak	10.30 John l'Intrepide
10.15 Les Chiboukis	11.00 Les enfants du 47A
10.30 Conseil-express	11.30 Es-tu d'accord?
11.00 Les enfants du monde	12.00 Les héros du samedi
11.30 Les aventures de Tom Sawyer	13.00 Sportheque
12.00 Melli-mélo	14.00 Femme d'aujourd'hui
12.30 Les Coqueluches	15.00 Techno-flash
13.31 Téléjournal	15.30 Cinéma-jeunesse:
13.35 Femme d'aujourd'hui	"Barbara la belle à la longue natte"
14.30 Cinéma:	17.00 Nouvelles
"La couronne de fer"	19.01 Lawrence Welk Show
16.00 Bobino	<b>HORAIRE AVEC LES GRANDS FILMS</b>
16.30 Picolo	20.00 Les grands films
17.00 Profil	La valise
17.30 Variété: "Place Desjardins"	22.00 Terre et moissons
18.00 Ce soir	22.30 Téléjournal
18.30 Information régionale, locale et sportive	23.00 Politique fédérale
18.45 Politique	23.10 Cinéma:
19.00 Dans l'est	"Mystère de la rose"
19.30 Daniel Boone	00.30 Cine-nuit:
20.30 Concert populaire	"Esther et le roi"
21.30 Quatuor	
22.00 Loto-Perfecta	
22.15 Point d'orgue	
22.30 Téléjournal	
23.00 Cinéma:	
"Nids d'espions à Istanbul"	
00.30 Cine-nuit:	
"L'albatros"	

### WEZF-TV

**CANAL 7**

**VENDREDI, 22 AVRIL**

9.00 Good Day

10.00 PTL Club

12.00 Second Chance

12.30 Ryan's Hope

13.00 All my Children

13.30 Family Feud

14.00 \$20.00 Pyramid

14.30 One Life to Live

15.15 General Hospital

16.00 Edge of Night

16.30 The Merv Griffin Show

18.00 ABC News

18.30 Green Acres

19.00 Star Trek

20.00 Donny and Marie

21.00 ABC Friday Night Movie

23.00 Mary Hartman, Mary Hartman

23.30 S.W.A.T.

par Yvon Paré

**JONQUIERE** — Belle exposition qui s'est terminée hier au Centre culturel de Jonquière. Une exposition en quatre volets, en quatre points.

Albert Rousseau, l'animateur du Moulin des Arts, Angemil Ouellet qui revient d'un séjour à Toronto, Claude Picher, un vieux de la vieille et enfin Paul Soulikias.

Une exposition à thème presque, de bonne source puisque ces quatre peintres s'en tiennent strictement au paysage, à la réalité. Une réalité digérée, mastiquée et rendue d'une façon personnelle, intime.

**Albert Rousseau**

Albert Rousseau, c'est un nom, un style qui a fait école à travers le Québec, qui a donné bien des "petits Rousseau". C'est un peintre qui a, et a eu, beaucoup d'influence, de rayonnement dans le monde pictural québécois.

Son style? Pas facile à résumer... C'est le peintre de la couleur, d'une couleur écaillée presque, le peintre qui construit par pans, par blocs. C'est un peu le maçon de la peinture. Nous avons l'impression qu'il y va à coups de truelle presque, tellement c'est lourd, fort, riche, coloré, solide. Rousseau construit ses paysages un peu comme un bricoleur qui élève un mur, qui travaille méthodiquement brique par brique. Rousseau construit sa peinture en y allant bloc par bloc, en juxtaposant une brique de couleur, une masse de couleur à une autre. C'est fort, vigoureux, riche, débordant. Le peintre respire à larges lampées, mord sans se gêner, croque

dans la couleur. Cela donne une peinture forte encore une fois, solide et bien construite.

**Claude Picher**

Claude Picher est plus tendre, plus délicat. Il n'y va pas à larges traits comme Rousseau. Il s'arrête au détail. Il est plus précis, plus méticuleux aussi. La luminosité prend plus d'importance aussi. La lumière, la couleur est plus là pour créer une ambiance, pour créer une impression qu'autre chose. Le peintre étudie soigneusement les rapports

entre les teintes, entre les couleurs afin de ne jamais briser cette harmonie, ce jeu, cette complicité. Tout passe dans la couleur et même que le dessin devient hésitant par moment. Claude Picher sait admirablement bien créer une atmosphère, un lieu pictural même si les toiles qu'il nous offre à Jonquière, sont inégales, ne jaillissent pas toutes de bonne source.

**Paul Soulikias**

Encore plus que Picher, Paul Soulikias est le peintre, le chantre de la lu-

mière, de la luminosité. Une lumière, une couleur qui vibre, qui s'étend sur toute chose, qui enrobe toute chose. Une lumière qu'un Gilles Gingras a poussé à sa limite. On croit sentir par moment, l'influence des peintres hollandais, de Vlaminck et de ses frères du pinceau mais il demeure personnel. Cela donne une toile, un univers pictural très doux, très tendre, "croquable", presque. Il suggère plutôt qu'il ne souligne, il préfère évoquer plutôt que de décrire. Il se rapproche beaucoup de Picher par sa tendresse, sa douceur, sa couleur, sa facilité à créer des moments intenses.

**Angemil Ouellet**

Angemil Ouellet n'a pas tellement changé sa façon, son style depuis sa dernière exposition qui remonte à quelques mois. C'est bien normal. Même qu'il y a dans cette exposition, qu'on retrouve des toiles que l'on a pu voir à ce moment-là au Centre culturel. C'est toujours aussi vigoureux, aussi fort, aussi riche. La couleur coule en larges strates, en larges morceaux, accouche de formes. La couleur envahit tout comme l'eau qui aborde la rue en ce mois de printemps. C'est sauvage aussi, intense, solitaire. Le peintre des grands espaces quoi. Les tableaux qu'il nous offre sont d'une remarquable intensité, d'une parenté vraiment exceptionnelle et on peut dire qu'ils viennent de la même palette.

Une exposition unique! Un Rousseau et un Ouellet qui regardent la nature, y donnent de grands coups, l'attaquent à coups de couleur et un Soulikias et un Picher qui se montrent plus intimes, plus délicats.



Paul Soulikias



Albert Rousseau



Angemil Ouellet

## FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

### CHICOUTIMI — CJPM

VENDREDI: 13h30

**LE VERTIGE (6)** — Fr. 1935. Drame de F. Bacos avec Alice Field, André Burgère et Jean Toulout. - Une jeune femme mariée se donne à un diplomate qui ressemble à un ami d'enfance. - Intrigue conventionnelle. Mise en scène médiocre. Bons comédiens mal utilisés.

VENDREDI: 11h10

**MOT DE PASSE: COURAGE (5)** — G.-B. 1962. Drame de guerre de A. L. Stone avec Dirk Bogarde, Alfred Lynch et Maria Perschy. - Après deux évasions manquées d'un

camp nazi, un officier anglais réussit la troisième. - Réalisation habile. Ensemble mouvementé. Interprétation attachante. - E.

### JONQUIERE — CKRS

VENDREDI: 14h30

**LA COURONNE DE FER (4)** — It. 1940. Drame historique de A. Blasetti avec Gino Cervi, Louisa Ferrida et Massimo Girotti. - Histoire légendaire d'une couronne jadis offerte au pape par un empereur byzantin. - Mise en scène spectaculaire. Une certaine emphase. Belles images. Touches poétiques. Interprétation adéquate.

VENDREDI: 18h30

**L'INDIC (4)** — G.-B. 1963. Drame policier de K. Annakin avec Nigel Patrick, Margaret Whitting et Colin Blakely. - Un officier de police recherche les assassins d'un in-

dicateur. - Narration concise. Mise en scène soignée. Bonne description du milieu. Interprètes bien dirigés.

VENDREDI: 11h05

**LE GANG DES OTAGES (4)** — Fr. 1973. Drame policier de E. Molinaro avec Daniel Cauchy, Bulle Ogier et Gilles Segal. - Emprisonnés pour le meurtre d'un magnat de la pègre, trois truands réussissent à s'évader en emmenant un magistrat comme otage. - Base sur un fait divers. Mise en scène de métier. Nombreux retours en arrière. Interprétation dégaïe.

VENDREDI: minuit 30

**LE VOYAGE (4)** — E.-U. 1967. Etude psychologique de R. Corman avec Peter Fonda, Bruce Dern et Dennis Hopper. - Un jeune homme initié par son ami au LSD part en voyage au pays de l'hallucination. - Réalisation gratuite et assez désordonnée, adaptée au sujet. Ensemble réussi. Jeu excellent de P. Fonda. Climat trouble.

## CINEMA

<b>ALMA</b>	<b>Cartier</b>	"Main de fer" - "New York ne répond plus"	<b>Cinéma 2</b>
Du 22 au 28 avril incl.: "La marge"	Du 22 au 28 avril incl.: "Un homme, une ville" - "Des cris dans la nuit"		Du 22 au 28 avril incl.: "Greta la tortionnaire" (Sem.: 6h35 et 9h35, sam. et dim.: 3h00, 6h10 et 9h25). "Folles nuits de noces" (Sem.: 8h05, sam. et dim.: 1h30, 4h40 et 7h55).
<b>Canadien</b>	<b>Capitol</b>	Du 22 au 28 avril incl.: "On aura tout vu" - "La griffe et la dent"	<b>Cinéma 3</b>
Du 22 au 28 avril incl.: "Le soleil se lève en retard" - "Pas de pardon, je tue"	Du 22 au 28 avril incl.: "On aura tout vu" - "La griffe et la dent"		Du 22 au 28 avril incl.: "D'amour et d'eau fraîche" (Sem.: 7h30, sam. et dim.: 12h50, 4h15 et 7h40). "L'alpagueur" (Sem.: 9h05, sam. et dim.: 2h25, 5h50 et 9h15).
<b>CHICOUTIMI</b>	<b>BAGOTVILLE</b>		
Du 22 au 28 avril incl.: "Des secrétaires" - "Viens dans mon lit"	<b>Saguenay</b>	Du 22 au 28 avril incl.: "Des cris dans la nuit" - "Un homme, une ville"	
	Du 22 au 28 avril incl.: "7 minutes pour mourir" - "Le soleil se lève en retard"		
<b>Impérial</b>	<b>DOLBEAU</b>		
Du 22 au 28 avril incl.: "Des secrétaires" - "Viens dans mon lit"	<b>Météore</b>	Du 22 au 28 avril incl.: "Viens dans mon lit" - "Des secrétaires"	
	Du 22 au 28 avril incl.: "Des secrétaires" - "Viens dans mon lit"		

**392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q.**

**télésoq**

VENDREDI, 22 AVRIL 1977 19H30. REPRISE SAMEDI, 14H00. DEJA DEMAIN. "Les physiciens: l'univers à pile ou face". Comment on tente de communiquer avec des êtres extraterrestres et à quoi servent les accélérateurs de particules comme le cyclotron.

DIMANCHE, 24 AVRIL 1977 10H30. REPRISE LUNDI, 14H00. CINE... PLUS. "Saul et David". Jaloux de la popularité du jeune berger David et craignant d'être supplanté par lui, le roi Saül tente de le tuer.

MERCREDI, 28 AVRIL 1977 20H30. REPRISE JEUDI, 15H00. LAISSEZ-PASSER. "Le Liban". Pose le vrai problème à savoir celui de la survie d'un pays déchiré par une guerre civile qui a fait plus de 100.000 morts.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

**Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière.

**EN STEREOPHONIE AINSI QU'EN HARMONIE**

**CHUT.FM 96.7**

**LE 25 AVRIL J'ARRIVE**

**Le Foyer**

Du 22 au 25 avril incl.: "La bataille de Midway" - "Une bible et un fusil"

**CHICOUTIMI**

**Cinéma 1**

Du 22 au 28 avril incl.: "Les oeufs brouillés" (Sem.: 7h30, sam. et dim.: 3h30 et 7h15). "Le soleil se lève en retard" (Sem.: 9h15, sam. et dim.: 1h30, 5h15 et 9h00).

Mise sur pied d'un comité

# Ouellet désire repenser la constitution

MONTREAL (PC) — Selon le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. André Ouellet, il faudrait mettre rapidement sur pied un comité sans allégeance politique afin de repenser la constitution et offrir aux Québécois une solution mitoyenne entre le statu quo et la séparation.

Conférencier au déjeuner-causerie du club Lyon de Montréal, M. Ouellet a précisé que la formation de ce groupe devrait s'inspirer de la formule suggérée par le politologue Leon Dion. Le groupe serait composé de chefs d'entreprises, de syndicalistes "non-séparatistes" et d'universitaires qui croient encore en l'avenir du Canada. C'est vers la fin de janvier que le politologue Dion

avait proposé la mise sur pied d'un groupe apolitique chargé d'étudier le statut politique du Québec. De nombreux leaders politiques ont depuis souscrit à cette suggestion tandis que le premier ministre Trudeau ne s'y est pas montré tellement favorable.

"Le temps est mûr", soutient le ministre qui croit qu'une nouvelle formule constitutionnelle devrait être déposée "sur la table" au cours des mois prochains. Dans son esprit, le groupe de travail exécuterait le "déblaiement" pour ensuite laisser à un comité parlementaire de la Chambre des communes le soin de finaliser le projet.

C'est le gouvernement qui se chargerait d'apporter la dernière touche.

A son auditoire essentiellement anglophone, le ministre a souligné le danger de se retrouver au référendum du gouvernement Levesque avec l'obligation pour les Québécois de choisir entre le refus ou l'acceptation du statu quo constitutionnel.

Entre l'indépendance et le statu quo, M. Ouellet est convaincu qu'il y a moyen de se rencontrer quelque part au centre dans un nouveau texte qui répondrait aux besoins et aspirations des citoyens canadiens de toutes les régions.

de la situation économique. Et c'est pourquoi le fédéral continuera à injecter de nouveaux investissements au Québec et dans la région de Montréal.

Radio-Canada

Interrogé par les journalistes sur les propos qu'il avait tenus la veille à la télévision, M. Ouellet a réitéré que Radio-Canada doit toujours conserver comme premier objectif la promotion de l'unité canadienne.

Tout en se disant convaincu que la majorité des journalistes qui y travaillent sont responsables, le ministre a indiqué qu'il s'en trouve des "incompétents" qui devraient être mis dehors.

## Spicer fait l'analyse du Livre blanc sur la langue

TORONTO (PC) — Admettant avoir trouvé dans le Livre blanc sur la langue du gouvernement péquiste "un souffle de dignité souvent empreint de bon sens, d'équilibre et de fierté", le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, dit y voir également des erreurs, voire des relents de demagogie.

Devant les membres de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, réunis hier à Toronto, M. Spicer a fait l'apologie et la critique de ce document, non sans avoir mis en garde ses auditeurs contre de tels exercices qui ne peuvent être faits qu'en tenant compte du sort minable qui a été réservé jusqu'ici, et qui l'est encore, malgré certains progrès tardifs mais indéniables, aux minorités francophones hors Québec.

M. Spicer, en ses propres mots, est à 100 pour cent d'accord avec l'objectif global de la charte de la langue française mais son enthousiasme tombe à 60 pour cent ou 70 pour cent lorsqu'il s'agit des modalités prévues pour atteindre l'objectif visé. "La charte, dans sa forme présente, renferme, à mon avis, à la fois beaucoup de bon et beaucoup de mauvais."

Cinq points, selon M. Spicer, méritent d'être revus. D'abord, au chapitre de la langue française dans l'administration publique, le Livre blanc annonce que la documentation sera uniquement française.

Situation étonnante  
Cet enonce, souligne-t-il, est restrictif, et la situation contraire ne risquerait pas de compromettre la situation du français au Québec. D'autant plus, ajoute-t-il, que l'administration du Québec risque de se trouver dans la situation étonnante de devoir faire réprimer en français seulement des formules qui existaient auparavant dans les deux langues.

M. Spicer n'aime pas non plus les sanctions d'ordre pécuniaire ou administratif dont parle le Livre blanc pour amener des entreprises à instituer un programme de francisation.

Il se peut que ce soit une mesure nécessaire pour faire bouger les sociétés qui n'ont pas toujours respecté les Québécois de langue française", admet-il, mais il ne lui apparaît pas nécessaire d'aller aussi loin que d'exiger que les conventions collectives et les décisions arbitrales ne puissent être rédigées qu'en français.

Le gouvernement du Québec pourrait, sans tomber dans l'angélisme, dans l'a-plat-ventrisme, ou le masochisme collectif, se passer de mesures aussi restrictives", affirme-t-il.

Le commissaire aux langues officielles s'est également étonné de ces dispositions qui s'appliquent à l'affichage public, qui devra être en français uniquement. Il ignore ce que le gouvernement entend par "affichage public", mais craint que ces mesures ne soient trop sévères et puissent être considérées futiles et vexatoires.

Langue d'enseignement  
A ses yeux, c'est surtout dans les lignes consacrées à la langue de l'enseignement que le Livre blanc peut paraître excessivement "étriqué". M. Spicer se demande s'il est absolument nécessaire qu'il y ait intégration dans le système scolaire français des élèves dont les parents viennent

d'autres provinces canadiennes.

"Couper le lien qui relie les Anglo-Québécois aux anglophones des autres provinces, estime le commissaire, c'est les condamner à un isolement

et à un étiolement progressif qui irait à l'encontre des intérêts du Québec."

"En définitive, dit-il encore, l'exclusion prévue dans le Livre blanc n'est ni juste pour les anglophones, du Québec ou des au-

tres provinces, ni très logique quand on pense à la deuxième partie de l'hypothèse péquiste, à savoir l'association qui, par définition, implique le consentement de partager un minimum de concessions."

**une invitation spéciale!** 18 ANS Adultes

**VIENS PRÈS DE MON LIT...** OLE SOLTOFT ANNE GARDE

PLUS

**Des secrétaires...** ...TRÈS PARTICULIÈRES!  
Christian MARIN Madeleine BOUCHER Nathalie NORI

Semaine: à 7h30 p.m.  
Dimanche: continuel à 1h00 p.m. Tous les soirs à 7h30 p.m.

IMPERIAL tel: 543-5580 ÉLYSÉE tel: 542-5701

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS POUR TOUS

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE PRODUCTION PIERRE LAMY

**RITA LAFONTAINE** **YVON DESCHAMPS**  
**DENISE FILIATRAULT**

UN GRAND AMOUR PEUT-IL SURVIVRE AUX DRAMES DE LA VIE... UN FILM QUI VOUS TOUCHERA DROIT AU COEUR!

MUSIQUE ORIGINALE DE **BEAU DOMMAGE**

DANS UN FILM DE **ANDRÉ BRASSARD** SCÉNARIO DE **MICHEL TREMBLAY**

**LE SOLEIL SE LEVE EN RETARD**

PLUS 2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

SAGUENAY tel: 544-4611 BELLEVUE tel: 542-5519

CINÉMA I PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 545-4260 CANADIEN ALMA DIANA ROBERVAL

**CINÉMAS PLACE DU ROYAUME** BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

GAGNEZ UNE DODGE ASPEN Une chance pour chaque couple PLUS \$300.00 EN ESSENCE

**DYANNE THORNE** 18 ANS Adultes  
**L'INFAME 'ILSA' EST DE RETOUR**

Sous son emprise, vous n'aurez pas la force de fuir! Vous serez trop terrifié pour mourir! Vous reculerez, horrifié, devant sa fureur impitoyable!

cette fois elle est... **GRETA** 3e GRANDE SEMAINE

PLUS "LES FOLLES NUITS DE NOCES" CINÉMA 2

GRETA la tortionnaire, 6h35, 9h35. Folles nuits de nocces, 8h05.

POUR TOUS

ni un policier, ni un criminel, c'est un chasseur sans merci!

un film de **PHILIPPE LABRO**

**JEAN-PAUL BELMONDO**

**L'ALPAGUEUR** (LE CHASSEUR DE PRIMES)

avec BRUNO CREMER Musique de MICHEL COLOMBIER  
JEAN NEGRON PATRICK HERRY JEAN PIERRE JOHNS VICTOR GARRIVIER

2e FILM "D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE", avec Julien Clerc, Annie Girardot. D'amour et d'eau fraîche, 7h30. L'alpagueur, 9h05. CINÉMA 3

POUR TOUS

**LA GRIFFE ET LA DENT**

Voici l'heure, des mangeurs de chair fraîche. Désormais, les proies tremblent, les meurtres se méditent, les chasses s'organisent.

PLUS on aura tout vu!

UN HANEMISE ECLAT DE RIRE

**PIERRE RICHARD** MIOU-MIOU JEAN-PIERRE MARTELLE

Soir à 7h30 p.m.  
Samedi: matinée spéciale à 1h30 p.m.  
Dimanche: continuel à 1h00 p.m.

CAPITOL tel: 543-3280

**ESCLAVES DE JEUX INTERDITS** 18 ANS Adultes

**RICHARD CONTE** **FRANÇOISE PREVOST** **ELENA SUEVO**

**DES CRIS DANS LA NUIT** de ELO PANNACCIO

2e FILM **Un Homme... Une Ville**

ENRICO MARIA SALERNO  
FRANÇOISE FABIAN

Semaine: à 7h30 p.m.  
Dim.: continuel à 1h00 p.m. Tous les soirs à 7h30 p.m.

CARTIER tel: 543-3100 CENTRE tel: 542-6901

**OUVERTURE CE SOIR - NOUS AVONS HATE DE VOUS REVOIR**

2 ÉCRANS - À LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

REINIS, DANS UN MEILLEUR PROGRAMME - DEUX FILMS EXCEPTIONNELS

**JAWS** Elle fut la première!  
ROY SCHEIDER RICHARD DREYFUSS ROBERT SHAW  
cinéparc 1 SAGUENAY

**LES DENTS DE LA MER** VOUS SEREZ AU COEUR DE L'ACTION!  
CHARLTON HESTON - JORNY GREENE  
AVA GARDNER - GEORGE KENNEDY  
GENEVIEVE BUJOLD - RICHARD RODRIGUEZ  
cinéparc 2 SAGUENAY

**D'UN COMIQUE FRACASSANT!** LES GARDIENS DE PRISON VS LES PRISONNIERS  
Un match où l'on viole toutes les règles et où on en prend "PLEIN LA GUEULE"

**BURT REYNOLDS** DANS "PLEIN LA GUEULE"

DEUXIÈME SUCCÈS  
Plusieurs de ses compagnons de travail le considèrent comme l'homme le plus dangereux qui soit un policier homicide

**AL PACINO "SERPICO"**

OUVERT TOUS LES SOIRS À 7.00 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 7.45 - LES MOINS DE 14 ANS: NON ADMIS



**FILLETTE RENDUE** — Johanne Semeteys, âgée de sept ans, a été rendue à ses parents à Pointe-Claire, mercredi soir, après avoir été victime d'un rapt pendant 36 heures. Le tout s'est terminé par le versement d'une rançon dont on ne connaît pas l'importance.

(Telephoto PC)

## Fillette enlevée rendue à ses parents

MONTREAL (PC) — Johanne Semeteys 7 ans, de Pointe-Claire, qui avait été enlevée mardi alors qu'elle rentrait de l'école, a été rendue à ses parents mercredi soir après que sa mère eut versé la rançon dont le montant n'a pas été précisé.

Johanne, dont le père est contre-maitre dans une papeterie, a été re-

trouvée par les policiers après avoir appelé ses parents d'une cabine téléphonique située à cinq milles de son domicile.

"Johanne n'a pas été droguée et elle a été bien traitée par ses ravisseurs", a déclaré un policier.

Aucune arrestation n'a été effectuée jusqu'à présent.

## Ministère des Transports

### Les occasionnels devront pouvoir parler français

QUEBEC (PC) — Les occasionnels qui seront engagés par le ministère des Transports devront être désormais capables de s'exprimer en français.

Une directive en ce sens a été donnée jeudi par le ministre des Transports, M. Lucien Lessard.

La directive a suscité à l'Assemblée nationale l'intervention du député libéral

de Pontiac-Témiscamingue, M. Jean-Guy Larivière.

M. Larivière, qui posait pour la première fois une question en Chambre depuis son élection, en 1970, il y a 7 ans, a demandé si cette directive allait à l'encontre des libertés individuelles promulguées par la charte des droits de la personne.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a rétorqué qu'il n'était pas question de "torturer les vieux employés" du ministère avec cette directive.

"Il s'agit d'affirmer les droits de la majorité, de demander à tous ceux qui travaillent à même les fonds publics au Québec, d'être capables le plus vite

possible de s'exprimer dans notre langue", a dit M. Lévesque.

"Je ne comprends pas cette idée que cela pourrait empêcher sur les droits de la personne", a poursuivi le premier ministre.

"Cette espèce d'opposition qu'on essaie d'établir entre les droits collectifs qui sont sacrés et les droits individuels qu'on s'acharne à respecter, c'est une sorte d'héritage d'un colonialisme dont, malheureusement, les derniers vestiges sont en face de nous", a dit M. Lévesque en désignant de la main les députés libéraux.

## Cohue

Cette dernière remarque du premier ministre a engendré la cohue en Chambre.

Le chef du gouvernement a été applaudi pendant plus d'une minute par ses troupes tandis que l'Opposition libérale jetait les hauts cris.

Le chef libéral et député de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque, a affirmé la "dévotion" de son parti pour la langue française et a dénoncé "la démagogie" qu'il affirmait déceler dans les propos de son homonyme.

Quant au leader parlementaire de l'Opposition, M. Jean-Noël Lavoie, il a dû inviter un de ses propres députés à garder son calme, soit M. André Marchand, de Laurier.

Le président de la Chambre, M. Clément Richard, a rappelé tous les membres de l'Assemblée à l'ordre "pour que les débats se dépassionnent".

De son côté, le député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, s'est écrié: "Je respecte les minorités et si j'ai fait l'erreur de voter pour la loi 22, je me reprendrai la prochaine fois."

# Le désaccord entre la SQ et ses policiers n'est plus qu'une question d'interprétation

QUEBEC (PC) — Le désaccord entre la Sûreté du Québec et l'association de ses 4,200 policiers ne tiendrait plus qu'à l'interprétation de leurs propositions respectives en ce qui a trait à la sécurité des patrouilleurs.

C'est ce qu'il faut retenir, semble-t-il, de la deuxième journée des travaux de la Commission parlementaire de la Justice qui a été convoquée pour étudier certaines questions relatives à la sécurité du Québec et notamment l'opportunité d'avoir pour chaque véhicule automobile de patrouille, deux policiers pour chaque période de relève.

Le porte-parole de l'Association des policiers, tout en rappelant que leur objectif est d'obtenir que les patrouilleurs circulent par groupe de deux 24 heures sur 24, ont tout de même consenti à discuter d'une proposition de la Sûreté établissant cette directive pour les quarts de nuit et établissant une règle plus souple pour ce qui est du quart de jour.

L'association a elle-même rédigé, à cet égard, une contre-proposition dont les termes, selon les observations faites par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bedard, se confondent, mais qui prêteraient à des interprétations différentes.

Les deux propositions indiquent que les patrouilleurs pourraient aller par deux la nuit et le jour en toutes circonstances et la nuit, dans les conditions suivantes:

- vol qualifié et tentative;
- blocage de routes;
- opération "100";
- "troubles de familles";
- mandats d'arrestation et de

- perquisition;
- contrôle de foules;
- descentes.

Parlant au nom de l'association, son président, M. Raymond Richard, a fait valoir que la proposition patronale était trop restrictive.

## Procédures

Les débats de la commission, toute la journée, ont été marqués par de longues querelles de procédures sur le mandat de la commission.

D'un côté, le ministre de la Justice soutenait que la commission était nantie d'un rôle de recommandation à l'égard du conflit policier. De

l'autre, les porte-parole de l'Opposition ont soutenu que la commission n'a pas tel pouvoir mais qu'elle devait se limiter à l'analyse des causes de ce conflit.

La question n'a d'ailleurs pas été tranchée même si les porte-parole syndicaux ont clairement laissé entendre qu'ils s'attendaient à ce que la commission fasse des recommandations.

Pendant toute la journée, au terme de ces débats de procédures, les membres de la commission ont longuement interrogé les témoins venus apporter certaines précisions sur le travail du policier et du patrouilleur.

Les témoignages écrits ou verbaux faisaient naturellement écho à des drames ou à des incidents survenus lorsqu'un policier est obligé de patrouiller seul.

"Le patrouilleur est l'ostensoir du corps policier", a soutenu un témoin dans un rapport écrit, ce qui a fait dire au député de Johnson, M. Maurice Bellemare, que les témoins devraient mesurer leurs paroles.

Par ailleurs, la commission s'est esclaffée lorsqu'un autre témoin a affirmé que le Christ avait envoyé ses apôtres par groupes de deux dans chacune des villes, comme des agneaux parmi les loups.

## Rumeurs démenties

### Pas de changement important à la Charte de la langue

QUEBEC (PC) — Il n'y aura pas de changements importants à la charte de la langue comme l'ont laissé entendre certains journaux, a déclaré hier le ministre d'Etat au développement culturel, le Dr Camille Laurin, qui participait à un débat sur la langue à l'Université Laval.

Au cours d'une interview donnée par la suite à La Presse Canadienne, M. Laurin a expliqué qu'on peut s'attendre à des précisions, "à de nouvelles formulations qui rendent mieux compte de nos intentions et qui, par le fait même, vont apaiser certaines inquiétudes injustifiées".

Le ministre prévoit aussi "quelques modifications de contenu, donc qui touchent au fond, mais ces modifications ne sont pas fondamentales ni substantielles et ne mettent pas en danger l'architecture ou l'économie de la loi telle qu'elle est apparue dans la charte".

M. Laurin a conclu que "dans ce sens, la loi traduira assez exactement ce que les citoyens ont pu lire dans la charte".

M. Laurin a, par ailleurs, qualifié de "tentation de facilité", la tendance qu'ont certains professeurs d'utiliser des livres anglais.

"On a tendance ici à penser que les seuls écrits valables viennent du pays où l'on a fait ces études. On oublie souvent de considérer que la recherche scientifique se poursuit dans les autres pays également."

"Au nom de l'excellence, tous les professeurs d'université devraient se tenir au courant du mouvement de la recherche partout dans le monde et, particulièrement, en ce qui nous concerne, dans le monde francophone."

"On devrait faire un effort particulier pour s'intéresser à la production scientifique des autres pays francophones et mettre à la disposition des élèves, le plus souvent possible, la contribution de ces pays francophones."

Une autre manifestation de cette tendance à la facilité, a-t-il dit, consiste à donner en vrac à des étudiants des livres de références, des traités en langue anglaise, en leur

recommandant d'apprendre la langue dans laquelle ils sont écrits.

"Je pense que le professeur d'université devrait se faire un devoir plus souvent que ça n'existe actuellement de transmuter la matière qu'il va chercher dans les textes et les traités, en notes de cours qui pourraient s'élaborer avec les années et qui pourraient faire l'objet de la publication d'un manuel québécois que le nouveau gouvernement a d'ailleurs l'intention de subventionner et de favoriser de toutes

les façons possibles afin que le Québec apporte sa contribution particulière lui aussi à l'enrichissement de ce patrimoine collectif et québécois aussi.

"Dans l'élaboration de la politique culturelle, que nous sommes en train de faire, un effort spécial sera consacré à ce problème", a-t-il conclu.

Plus de 500 élèves ont assisté au débat-midi et ont vivement applaudi le ministre Laurin.

## Difficultés pour la Pratt and Whitney

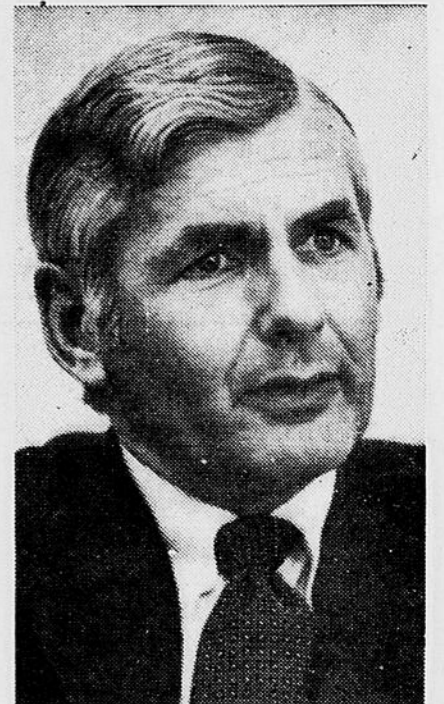
MONTREAL (PC) — Selon le président de la Pratt and Whitney Aircraft of Canada Ltd., cette société pourrait éprouver de "graves difficultés" si le Livre blanc du gouvernement péquiste sur la langue devenait loi dans sa forme actuelle.

Dans une lettre aux 5,300 employés des deux usines de la banlieue de Montréal, M. Donald Lowe soutient que, même si l'objectif de promotion du français dans les affaires est louable, "des activités se déroulant uniquement en français ne seraient pas pratiques et ne pourraient pas être économiquement viables".

L'équipe de 800 travailleurs de la section génie, a-t-il souligné, sont en "communication constante avec leurs collègues scientifiques et de l'aérospatiale partout dans le monde où la langue commune est l'anglais."

Si la loi ne prévoit pas des exceptions pour les secteurs technologiques de pointe... où l'anglais est utilisé dans plus de pays non anglophones que toute autre langue, les compagnies comme la nôtre auront de sérieuses difficultés".

On sait que le Livre blanc propose que toutes les entreprises employant plus de 100 personnes ac-



Donald Lowe

croissent l'utilisation du français à tous les niveaux, y compris celui du conseil d'administration, traduisent en français leurs documents d'ordre technique et communiquent en français avec leurs clients et fournisseurs.

## Fabien Roy, nouveau président du PNP

QUEBEC (PC) — Le Parti national populaire (PNP) sera un parti nationaliste entièrement voué aux inté-

rêts et aux aspirations légitimes des Québécois.

C'est ce qu'a affirmé, jeudi, le nouveau président

du parti qui succède à M. Jérôme Choquette, le député de Beauce sud, M. Fabien Roy.

Dans un communiqué émis par son bureau, M. Roy précise quelles positions défendra le PNP sur les sujets de l'heure.

"Sur le plan linguistique, le Québec doit affirmer et consolider avec fierté son caractère français. Mais sur cette question, il faudra éviter de répondre à l'injustice par l'injustice, et nous nous opposerons énergiquement à toute mesure visant à faire de quelque groupe que ce soit des citoyens de seconde classe," a affirmé M. Roy.

Sur le plan du travail, M. Roy soutient que le PNP défendra la liberté d'entreprise, le droit au travail, la liberté d'association, l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités individuelles.

M. Roy a été choisi comme remplaçant de M. Choquette, jeudi, à l'issue d'une réunion de l'exécutif du PNP.

M. Roy a annoncé qu'une réunion du Conseil général du PNP se tiendrait en octobre prochain afin de statuer sur le programme et l'orientation du parti.

## Le Québec perdant, soutient Tremblay

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, n'est pas d'accord avec l'interprétation ontarienne des comptes économiques des comptes économiques et continue de soutenir que le Québec a perdu \$4,3 milliards depuis 1961.

Interrogé au sujet des chiffres publiés par Queen's Park, mardi dernier, M. Tremblay a affirmé que l'Ontario n'avait tenu

compte du facteur de la pérégrination pour en arriver à la conclusion que le Québec avait réalisé un profit de \$6 milliards au cours des dix dernières années.

Or, a-t-il souligné, la pérégrination n'est qu'un des éléments du dossier et le déficit, tel que le voit le Québec, en tient compte.

M. Tremblay a déclaré qu'il ne comprenait pas pourquoi le gouvernement de l'Ontario avait ignoré les autres données de la question dans le calcul de ses comptes.

Selon le gouvernement de Queen's Park, le fédéralisme a coûté \$26 milliards au cours des 16 dernières années et seules l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont apporté une contribution positive.

Les sept autres provinces, y compris le Québec, auraient profité du système.

## Retour en grève à CJRF

QUEBEC — Les 30 employés syndiqués de la station radiophonique CJRF de Québec sont retournés en grève aujourd'hui, ayant acquis le jour même le droit au débrayage.

Après un mois de grève illégale, ils étaient retournés au travail la semaine dernière, à la suite d'une menace de congédiement collectif de leur employeur.

Ces travailleurs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) réclament la signature d'une première convention collective.

Leurs confrères des stations CJRS, CJTR et CJMS, du réseau Radio-Mutuel, poursuivent une lutte identique.

# LE 25 AVRIL J'ARRIVE

## HONNEUR AU MERITE

Danielle Tremblay

Robin Bouchard

Gino Murray

Diane Boivin

Jean-Marc Paquet

Denise Villeneuve

Félicitations à ces six camelots du Quotidien pour le bon travail accompli durant le mois de mars dernier.

Certificat d'Honneur au Mérite

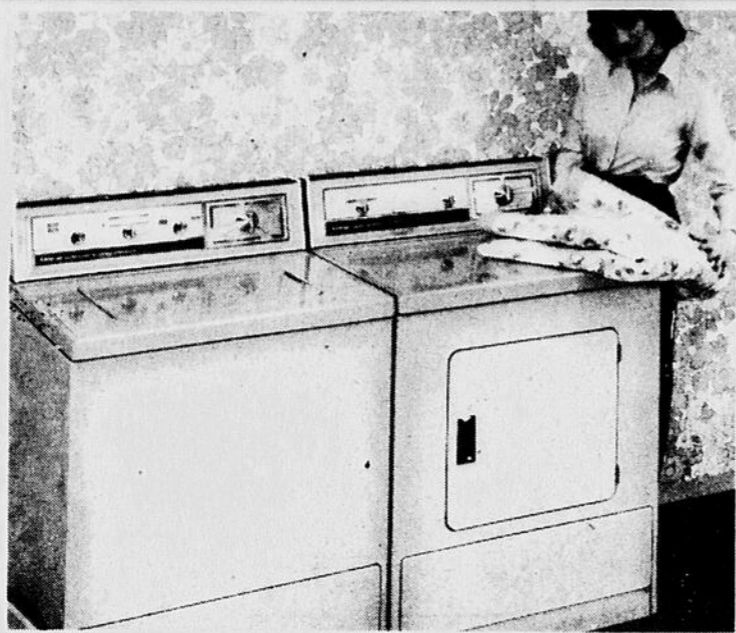
Le 25 Avril 1977

Ils méritent un abonnement d'un an à la revue Vidéo-Press et un certificat d'honneur au Mérite.

Ils sont éligibles pour le titre de

**CAMELOT DE L'ANNEE**

# LIQUIDATION D'ECHANTILLONS DE PLANCHER AVEC ADMIRAL



## LAVEUSE et SECHEUSE

NOUVELLE GARANTIE, PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE, 2 ANS

## TELEVISION ADMIRAL 26"

100% transistor

PRIX: **\$699**

Garantie 100% pièces et main-d'oeuvre 3 ans.



## TELEVISION

ADMIRAL 20"

100% transistor

PRIX: **\$489**

Garantie 100% pièces et main-d'oeuvre 3 ans.



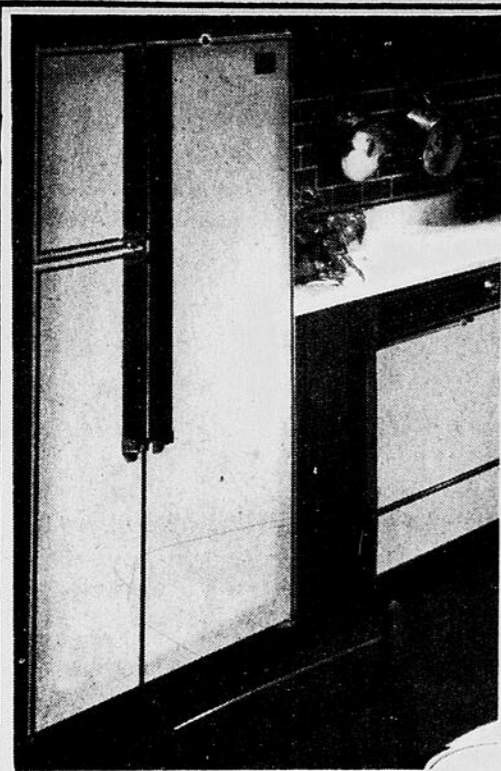
## 1 REFRIGERATEUR

3 portes. Gold

Rég.: \$890.00 pour

**\$789**

QUANTITE LIMITEE



AUSSI ESCOMPTE SUR PLUSIEURS MOBILIERS DE SALON DE CHAMBRE

**20%**

## L'Élégance Burlington



La vente commence la semaine prochaine

- Star of India 19<sup>95</sup>
- Star Attraction 15<sup>95</sup>
- Rave Review 13<sup>50</sup>
- Popular Demand 14<sup>95</sup>
- Designer's touch 19<sup>95</sup>
- Count Down 13<sup>95</sup>

Les tapis les plus demandés de Burlington, aux prix les plus économiques de cette année! Vous obtiendrez en ce moment les meilleures aubaines qui soient sur ces tapis Burlington très demandés, qui battent la marche pour le style et la qualité. Parmi ces tapis les plus demandés, citons les tapis 100% polyester Trevira Star, la fibre à la mode qui vous assure un tapis luxueux et durable dans chaque pièce de votre intérieur. Vous avez le choix parmi une vaste gamme de coloris haute mode pendant la vente des qualités les plus demandées de L'élégance Burlington. Venez nous voir, c'est une vente sensationnelle!



Laveuse G.E. W541

**359<sup>95</sup>**

Sécheuse G.E.

D542

**229<sup>95</sup>**

Lave-vaisselle Admiral, encastré DU 2466

**299<sup>95</sup>**

Congélateur Wood 23 pi. cu.

**\$329**



70, Ste-Famille Kénogami  
Tél.: 547-2181

187, rue Simard St-Ambroise  
Tél.: 672-4730



**ESKA**  
Puissances certifiées par BIA



**Luxueuse échelle de bateau**

A. Montants alum., appuis réglables, échelons chêne, crochets vinyles **16<sup>49</sup>**

**Lettres et chiffres vinye**

B. S'appliquent par pression. A à Z et 0 à 9. Blancs à bord noir. Chac. **10<sup>c</sup>**

**Chaînes flottantes assorties**

C. Chaînes en laiton avec variété de robustes flotteurs en plastique. Ch. **89<sup>c</sup>**

**Siège de bateau pliant**

D. Cadre acier; siège et dossier vinye bleu garnis mousse. 14x15" (plie). **8<sup>99</sup>**

**Coussin garni de Kapok**

E. Approuvé M.d.T. Ext. vinye rouge ou jaune. Env. 15 x 15 x 2". Ch. **8<sup>98</sup>**

**Hors-bord monocylindre ESKA**

Nouveau! Allumage et carburateur à niveau constant améliorés. Réservoir 2 1/4 ptes E.-U. Avec fixations anti-vibrations.

**Moteur 3.5 HP 279<sup>95</sup>**  
Env. 32 lb

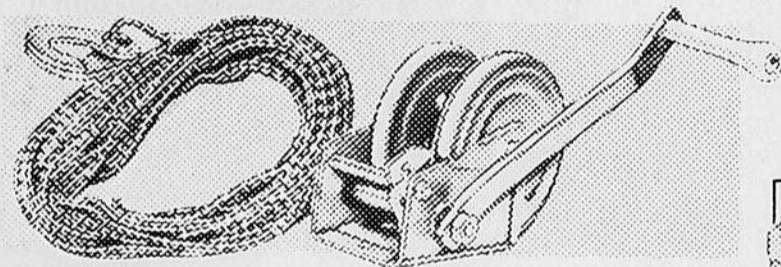
**Moteur 5 HP —** Pivote pour marche avant ou arrière. Cylindree 6 po. cu. Environ 34 lb **299<sup>95</sup>**

**Moteur 7.5 HP —** Pivote pour marche avant et arrière, point mort. 8 1/2 po. cu. Env. 36 lb **389<sup>95</sup>**

**F. Supports** avec boulons. Contre-plaque 2" à bateau. Course verticale 11 1/2" (bateau à moteur) ou 14 1/2" (voilier) **44<sup>95</sup>**

**Bateau à moteur** Pour 20 HP max **47<sup>95</sup>** **Voilier** Pour 12 HP max **47<sup>95</sup>**

**G. Cadenas** pour plupart moteurs électriques et à essence (2 à 70 HP). Fourni avec deux clés **7<sup>98</sup>**



**Câble de treuil**

25 pi. en polypropylène tresse 3/8" crochet Charge 2000 lb **2<sup>99</sup>**

**Treuil à bateau**

1200 lb Pignons acier, rochet à 2 sens et blocage efficace **15<sup>98</sup>**

**Bidons à ess. anti-explosion**

**14<sup>49</sup>**  
2 1/2 gal. canadiens

5 gal. canadiens \$18.49

En métal EXPLOSAFE pour transport sans danger des liquides inflammables. Capuchon acier et bec verseur en nylon.

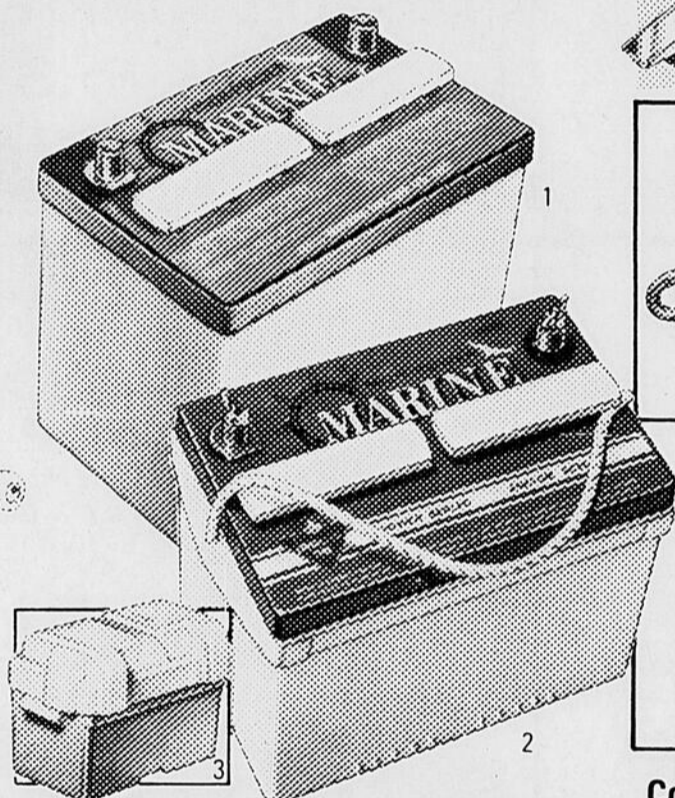


**119** Huile moteur hors bord

16 oz liq. Qualité Motomaster par Castrol. Se mélange à 50:1 avec essence.

**Entonnoir anti-étincelles**

**85<sup>c</sup>** Polyéthylène flexible et durable.



**MOR-POWER 12 VOLTS Batterie à bateau**

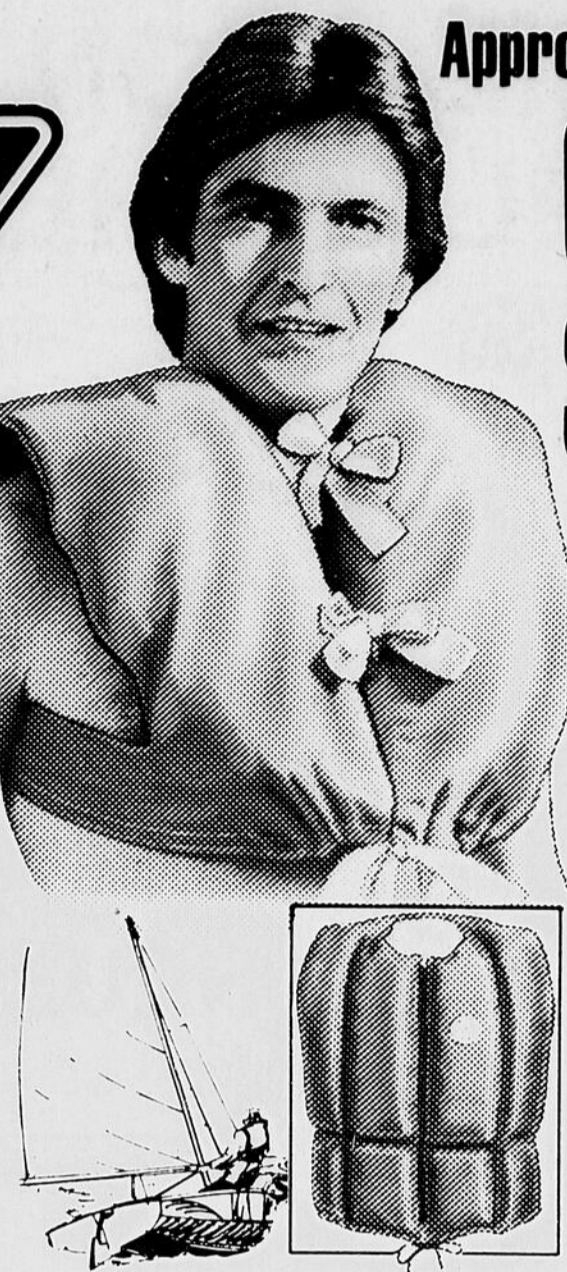
1. Garantie 12 mois. Réserve minimum: 73 minutes. Amperage minimum au démarrage à 0 F: 295A. 54 plaques. Matériaux de qualité. Sans courroie ni bornes filetétes. **31<sup>95</sup>** Avec reprise Sans reprise, ajoutez \$2.00

**Batterie de luxe**

2. Garantie 30 mois. Bornes filetétes en acier inoxydable et courroie. Réserve minimum: 138 minutes. Amperage minimum au démarrage à 0 F: 450A. 78 plaques. **43<sup>49</sup>** Avec reprise Sans reprise, ajoutez \$2.00

**Coffre à batterie**

3. En fort polyéthylène rouge et blanc. Bride de fixation. Environ 13 x 9 x 10 pouces. **4<sup>49</sup>**



Approuvés par le gouvernement

**GILET DE SÉCURITÉ**

- Garni de Kapok
- Pour 90 lb et plus

**9<sup>59</sup>**

Jusqu'à 50 lb **6<sup>29</sup>** 45 à 90 lb **7<sup>29</sup>**

Gilet réversible à enveloppe coutil, sangles et attaches. Peut vous sauver la vie!

Gilet garni de mousse: jusqu'à 50 lb \$8.79 45 à 90 lb \$10.99; 90 lb et plus \$14.49

**Vêtement de flottaison**

Individuel à cellules d'air; cellules d'air scellées vinye. Ext. double nylon orange. Adulte: P, M, G, TG. **19<sup>89</sup>**

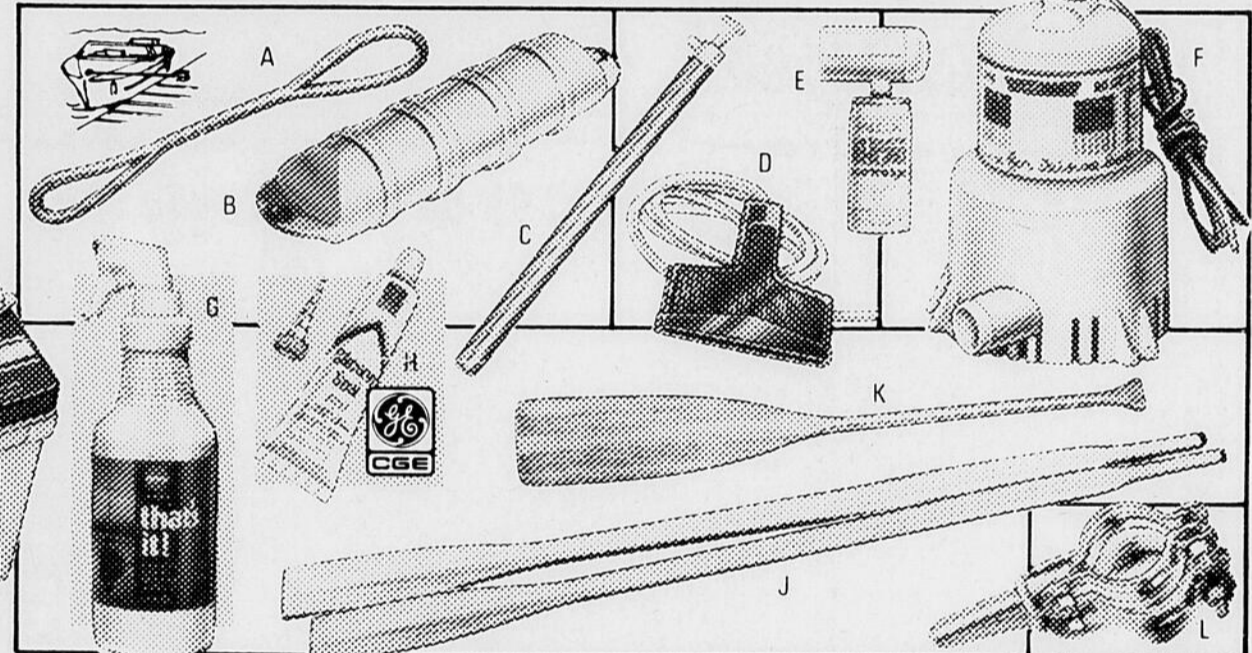
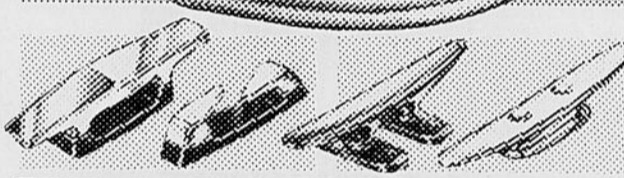
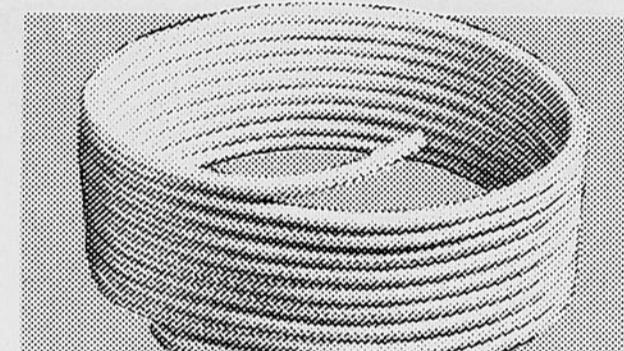
**Cordages de qualité**

"Braidline" durable de 1/4 po. en polyester tressé avec cordon père. Pied **18<sup>c</sup>**

Poly tressé 3/8" avec repère. Pied **25<sup>c</sup>**

Nylon tressé; blanc (non montré): 3/8", le pied **25<sup>c</sup>**; 1/2", le pied **35<sup>c</sup>**

Tous sur le pont et prenez le large avec notre magnifique sélection de ferrures de voilier par Rig-It, Barton et Perko offertes à nos bas prix habituels.



**Cordage poly à défense**

A. Pour attacher les défenses au bateau ou au quai. Avec boucles. Env. 14 po. de long **39<sup>c</sup>**

**Défense pneumatique**

B. Extérieur vinye blanc durable. env. 5 x 23 1/2". Assure une protection excellente **2<sup>49</sup>**

**Pompe de cale manuelle**

C. En fort plastique. Idéale pour petits bateaux. Env. 24" haut avec entrée/sortie 1 1/2" **4<sup>98</sup>**

**Poignée/corde de lanceur**

D. Pour moteur de bateau. scie à chaîne ou tondeuse. Env. 42" de long x 1/4" d'épais **1<sup>10</sup>**

**Avertisseur au fréon**

E. Fonctionne jusqu'à 150 fois. Environ 4 1/2 po. de haut. Avec bidon remplaçable **3<sup>89</sup>**

**Pompe de cale submersible**

F. "Mini-King" électrique pompant jusqu'à 360 gallons/heure. 12 V. Pose facile **15<sup>95</sup>**

**Nettoyeur "That's it"**

G. Vaporisation directe facilitant les gros travaux de nettoyage à bord. 32 oz liq. **2<sup>59</sup>**

**Ciment marin CGE, 3 oz**

H. Colle/bouche-fentes caoutchouc aux silicones. Souple et étanche. Tube. **2<sup>99</sup>**

**Rames en stratifié**

J. Légères au fini verni durable. En longueurs de 6 1/2 ou 7 pi. La paire **19<sup>95</sup>**

**Pagaies en épinette**

K. Légères en trois pièces. 48 po. Chac. 54" Ch. \$4.99; 60" Ch. \$5.29 **4<sup>79</sup>**

**Pagaies à bout carré**

Non montées. 54" long. 6 3/4" large. Ch. **8<sup>89</sup>**

Pale 60 x 6 3/4". Chac. \$9.49 Pale 66 x 6 3/4". Chac. \$10.98

**Toiets à pince**

L. Pas de trous à percer. En acier cadmie. Réglables. Pour toute rame. La paire **4<sup>89</sup>**



Epargnez plus avec les BILLETS-BONIS au comptant  
**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ

Utilisez votre CARTE CANADIAN TIRE

**JONQUIERE**  
697, boul. Harvey,  
Tél.: 542-3501

**CHICOUTIMI**  
1257, boul. Talbot,  
Tél.: 549-5014

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc,  
Tél.: 662-6618

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables,  
Tél.: 276-2834